6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 1er MARS 1917 — No. 51

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.50
Un an (Etranger) fr7 50 $2 00

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE-PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

La situation est grave

Une fois de plus, il nous faut parler ici de la question scolaire, puisqu'elle continue de se maintenir, et de plus en plus, au premier plan de l'actualité.

Ce n'est plus seulement de la convention des commissaires d'école de la province qu'il s'agit. La semaine dernière, l'honorable W. M. Martin, premier ministre et ministre de l'Education, a proposé plusieurs amendements importants à la loi des écoles, en même temps qu'une loi d'obligation scolaire.

Le principal amendement vise les écoles privées, qui passent sous le contrôle du ministère de l'Education. Elles devront fournir un rapport annuel d'après une formule officielle dont on ne donne pas la teneur, mais qu'il serait intéressant de connaître, pour apprécier la portée de la mesure.

A ce sujet, il est intéressant de savoir qu'il existe dans la Saskatchewan cinquante-trois écoles privées. Sur ce nombre, vingt-sept sont des écoles mennonites qui échapperont à la nouvelle législation. Il y a quelques années, le gouvernement fédéral a garanti pleine liberté religieuse à cette secte et le gouvernement provincial se juge lié par les mêmes promesses. L'autre catégorie comprend les écoles catholiques allemandes, tous nos couvents et nos différentes maisons d'éducation religieuses. On se demande si le traitement réservé à ces derniers ne va pas être au moins égal à celui des Mennonites. Nous ne pouvons rien dire tant que nous ne sommes pas plus amplement renseignés sur les intentions du gouvernement. Quoi qu'il en soit, à l'heure où l'école privée apparaît à plusieurs comme la planche de salut et la solution héroïque de nos difficultés, le régime qui lui est fait nous intéresse plus que jamais et c'est avec la plus grande attention que nous devons suivre tout ce qui touche à cette importante question.

Nous en dirons tout autant de l'obligation scolaire qui peut devenir également grosse de conséquences pour nous. Sur le principe en lui-même, nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de nous prononcer et d'en montrer la fausseté. On peut en discuter pareillement l'opportunité, du simple point de vue des résultats pratiques. Les statistiques nous révèlent que dans la province de Québec, le pourcentage de l'assistance à l'école est plus élevé que partout ailleurs au Canada. Or c'est précisément la seule province où la fréquentation scolaire soit libre. Preuve irrécusable que l'obligation légale n'est pas la panacée tant vantée par quelques-uns et qu'elle n'est pas aussi efficace qu'on veut bien se l'imaginer.

Le projet de loi de M. Martin, qui rend l'école obligatoire pour tous les enfants de sept à quatorze ans, prévoit une foule de cas dans lesquels ils peuvent en être dispensés; mais il comporte aussi certaines dispositions très élastiques qui, entre les mains de personnes fanatiques ou mal intentionnées, peuvent devenir une arme terrible contre les droits sacrés des parents en matière d'éducation.

Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer à fond, aujourd'hui, sur ces importantes réformes scolaires. Les débats qui se dérouleront ces jours-ci nous permettront sans doute d'en mieux saisir la portée réelle. Contentons-nous de souligner la gravité de la situation et de la porter à l'attention de tous ceux que préoccupe le sort de notre nationalité dans cette portion de l'Ouest Canadien.

Amendements projetés à la loi scolaire

Les diplômes d'instituteurs.— L'obligation scolaire

L'honorable W. M. Martin, premier ministre et ministre de l'Education, a déposé ces jours-ci devant la Chambre un projet de loi qui apporte plusieurs amendements importants à la loi des écoles.

L'un de ceux-ci stipule que la direction des écoles privées devra, dans les trente premiers jours de l'année, fournir au ministère de l'Education un rapport donnant certaines informations concernant les élèves, les instituteurs, le cours d'études et le matériel.

Un autre amendement stipule que l'argent consacré pour terrain d'école, édifice, etc., par le moyen de règlement, ne devra pas être employé à d'autre fin et que les membres d'un bureau qui votent une diversion d'argent seront conjointement et individuellement responsables pour le montant ainsi détourné.

DIPLOMES D'INSTITUTEURS

Au sujet de la qualification des instituteurs, on propose que toute personne non qualifiée dirigeant une école ou enseignant soit reconnue coupable et sujette à une pénalité n'excédant pas $50, et à défaut, à l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas un mois; cependant toute poursuite relevant de cette offense devra être faite sur l'ordre du ministre.

L'usage de livres non autorisés, d'après un autre amendement proposé, entraînerait une amende n'excédant pas $10.

OBLIGATION SCOLAIRE

Le premier ministre Martin a également présenté un projet de loi sur l'assistance scolaire. Aux termes de ce projet, tout enfant de sept à quatorze ans doit suivre l'école de son district pendant toute la période scolaire. Des pénalités sont prévues pour les parents ou gardiens qui négligeront de se conformer à cette mesure.

Cependant il n'y aura pas d'amende imposée dans les cas suivants: si l'enfant reçoit une instruction suffisante chez lui ou ailleurs; si l'enfant ne peut assister à l'école par raison de maladie ou autre cause inévitable; si, dans l'opinion du magistrat ou du bureau des commissaires, l'enfant doit s'absenter pour gagner sa vie ou celle de quelque personne à sa charge; s'il n'y a pas d'école à moins de deux milles et demi de la résidence de l'enfant, s'il a moins de douze ans, ou à moins de trois milles et demi s'il est plus âgé; si la route qui conduit à l'école se trouve à plus d'un mille de la résidence de l'enfant.

Tout enfant au dessous de quatorze ans ne pourra, sans excuse valable, être employé durant les heures de classe. Toute contravention entraînera une amende n'excédant pas $20 pour la personne qui emploiera ainsi un enfant.

Cependant tout enfant de plus de douze ans pourra, pendant une période ne dépassant pas deux mois de l'année, s'absenter de l'école pour aider à la récolte ou faire quelque autre travail urgent.

Divers officiers seront nommés dont les fonctions consisteront à faire observer l'obligation scolaire.

Mgr Cherrier vicaire général de Winnipeg

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Winnipeg a nommé Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, premier vicaire général. M. l'abbé Blair devient second vicaire général. Il sera aussi chancelier.

On voulait assassiner le président Wilson

On vient de découvrir un complot formé dans le but d'assassiner le président Wilson, dans lequel se trouvent impliquées plusieurs personnes actuellement arrêtées. Tout le plan de l'affaire a été dévoilé par au moins deux représentants de gouvernements étrangers aux Etats-Unis.

SIMPLES NOTES

M. Rowell, chef de l'opposition libérale de l'Ontario, a pas un projet de loi qui accorde aux femmes le droit de siéger à la chambre provinciale.

* * *

Mot de Lloyd George: "Des trois ennemis du Royaume-Uni, le pire, le plus dangereux, le plus difficile à vaincre, c'est le démon de l'ivrognerie".

* * *

Il y aura 275 ans le 17 mai que Maisonneuve, Jeanne Mance et leurs compagnons débarquèrent à l'endroit où se trouve la métropole actuelle du Canada et fondèrent Ville-Marie.

* * *

Le professeur Buller, botaniste à l'Université du Manitoba, calcule que la rouille du grain a causé une perte de cent millions de dollars, l'année dernière, à l'Ouest canadien.

* * *

Une délégation va demander au ministre des Travaux publics du Manitoba de suspendre jusqu'à la fin de la guerre les travaux du nouveau parlement provincial, prétextant le besoin urgent de main-d'oeuvre agricole.

* * *

Aux Etats-Unis aussi, les ménagères manifestent vigoureusement contre l'augmentation excessive des provisions de bouche. Des scènes de désordre se sont produites dans plusieurs villes.

* * *

Seize mille soldats canadiens plus ou moins éclopés ont déjà été ramenés au pays.

* * *

Le Nationaliste, de Montréal vient d'entrer dans sa quatorzième année. Cordial salut au confrère, champion toujours alerte et vigoureux de la cause française.

Les problèmes du fermier

L'honorable George Brown, ex-lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, dans un discours prononcé au Canadian Club de Winnipeg sur "Quelques-un des problèmes du fermier et comment ils affectent l'immigration", a exposé les obstacles qui entravent l'industrie foncière du Canada.

M. Brown a présenté le fermier comme l'homme qui aurait à porter la plus grosse part du fardeau de notre dette de guerre. Il a cité des chiffres tendant à montrer que si nos exportations dépassaient nos importations, l'agriculture fournirait 50 p.c. de plus que toutes les autres sources de revenu du pays mises ensemble, et que dans la production du bétail et des grains, les provinces des prairies l'emportaient de beaucoup sur les provinces de l'Est et les provinces maritimes.

M. Brown a demandé pour le fermier des marchés plus étendus et des approvisionnements à meilleur marché. Actuellement, les prix élevés des machines agricoles et de tous les objets de nécessité font abandonner les affaires aux petits fermiers et tendraient à décourager l'immigration, car il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'un homme vînt s'établir dans un pays où il aurait à lutter contre de tels désavantages.

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas seulement de meilleures conditions mais des méthodes d'affaires plus sérieuses de la part des fermiers. Une classe de cultivateurs ayant de la tête, sachant acheter et sachant vendre, changerait vite l'état de choses qui fait que des hommes possédant 160 acres de terre les abandonnent pour aller travailler chez les gros fermiers ou tenir un magasin de campagne qui dans beaucoup de cas, ne va pas mieux que la ferme qu'ils ont quittée.

Mgr Ireland et la France

Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul (Minnesota), au cours d'une visite qui lui était faite par le délégué du Comité national "l'Effort de la France et de ses alliés", a fait la déclaration suivante, destinée à être reproduite dans la presse française:

Je tiens à dire que j'ai la plus grande admiration pour la France, que je n'ai jamais cessé de l'aimer et d'être épris de sa grandeur morale. Ce sera la fierté de ma vie d'avoir toujours été le champion de la noblesse et de la richesse intellectuelle de la France dans ce pays, l'Amérique, qui a été si frappé par l'héroïsme de la France. Le magnifique Etat du Minnesota, où j'exerce mon ministère, porte encore les traces de la civilisation française, remontant à l'époque où les colons et les missionnaires ont descendu le Mississipi. Dans l'épreuve qu'elle subit, mon cœur bat pour la France, et il me sera permis de l'ajouter, pour le clergé catholique français qui fait preuve d'une attitude splendide.

Il convient d'ajouter à cette déclaration que malgré la neutralité qu'entend observer Mgr Ireland, le prélat a donné sa signature à la plus [illegible] protestation élevée contre les déportations belges qui ait été envoyée d'Amérique.

La convention des commissaires d'école

Soixante-quinze délégués franco-canadiens sont présents.— Importantes résolutions.—On tente un moyen détourné de supprimer l'enseignement bilingue

(De notre envoyé spécial)

Régina, 27 février

La convention des commissaires d'école de la Saskatchewan s'est ouverte aujourd'hui à Régina. Mille commissaires se sont donné rendez-vous dans la capitale pour prendre part aux importantes délibérations qui vont avoir lieu. Environ soixante-quinze délégués franco-canadiens sont présents. La Saskatchewan française tout entière montre un intérêt réel et vraiment encourageant aux questions scolaires.

La convention s'est ouverte ce matin sous la présidence du maire de Régina, W. D. Cowan, qui a souhaité la bienvenue aux délégués. Le président de l'Association des commissaires d'école, William N. Parlee, a présenté le rapport annuel de l'association.

Un comité a été nommé afin d'examiner les résolutions qui doivent être portées devant la convention. Celui-ci a retenu vingt-sept résolutions dont nous signalerons seulement la dernière,—*in cauda venenum*:

"Attendu que les manuels autorisés par le ministère de l'Education comprennent: (1) Alexandra Readers, (2) Canadian Catholic Readers, (3) Bi-lingual Series of Readers, (4) Eclectic Series of German Readers, il est résolu que l'opinion de cette Convention est qu'un système uniforme de livres de lecture imprimés en langue anglaise soit autorisé dans la province de la Saskatchewan.

On voit quelle est l'importance de cette résolution. Elle est simplement un moyen détourné de supprimer l'enseignement bilingue. Les manuels dont il est question sont les seuls autorisés dans les écoles: s'ils disparaissent et sont remplacés par des manuels exclusivement anglais, c'en est fait de l'enseignement bilingue lui-même puisqu'il est impossible d'enseigner le français sans manuels français.

Il est certain que la bataille va s'engager demain autour de cette résolution.

Les délégués franco-canadiens se sont réunis de leur côté à une heure cet après-midi et à sept heures du soir, afin de délibérer sur certaines questions les intéressant particulièrement. M. le docteur Martial Lavoie, de Howell, a proposé de former une association de commissaires franco-canadiens dans le but de prélever des fonds pour aider aux instituteurs et institutrices de la province de Québec à venir dans la Saskatchewan achever leur cours à l'école normale. M. J. A. Laporte, de Régina, a fourni d'intéressantes explications au sujet des permis d'instituteurs.

Un comité a été nommé pour faire amender toute résolution jugée préjudiciable aux intérêts scolaires des Franco-Canadiens. Ce comité se compose de MM. Emile Gravel, de Gravelbourg, Dr Martial Lavoie, de Howell, Louis Demay, de Saint-Brieux.

Nous ne pouvons donner qu'un bref résumé de ce qui s'est passé aujourd'hui à la convention. Le *Patriote*, dans son prochain numéro, reviendra plus à loisir sur ces importants débats et sur ceux qui vont suivre.

Demain soir dans la salle du Club Catholique, il y aura une nouvelle réunion des Franco-Canadiens sous les auspices de l'A. C. F. C. de Régina. Elle sera présidée par M. le Dr Laurent Roy. S. G. Mgr Mathieu adressera la parole. Le R. P. Libert fera une causerie sur la guerre. Il y aura également une délibération générale sur diverses questions d'intérêt national. Les artistes locaux nous promettent pour cette soirée un excellent programme musical.

DERNIERE HEURE

Une dépêche spéciale reçue ce matin nous apprend que la résolution concernant les manuels scolaires que mentionne notre représentant, dans le rapport ci-dessus a été rejetée par la majorité des congressistes.

La convention a choisi pour 1917 les directeurs de l'association. Nous sommes heureux de constater que parmi ceux-ci, se trouve M. Emile Gravel de Gravelbourg.

Hier soir au Club Catholique, réunion des commissaires franco-canadiens sous les auspices du cercle local de l'A. C. F. C. de Régina. Mgr Mathieu assistait. Le R. P. Libert a fait une fort intéressante conférence.

William Chapman est mort

Un de nos plus distingués littérateurs, le poète William Chapman, vient de mourir subitement à Ottawa.

Anglais d'origine par son père, il était bien français du côté maternel.

William Chapman naquit à St. François de la Beauce (Qué.), le 14 décembre 1850 et fit son cours classique au collège de Lévis.

On doit à William Chapman "Québécoises", les "Feuilles d'Erables", les "Deux Copains", le "Lauréat", "A propos de la guerre", composé à l'occasion de la guerre hispano-américaine, "Inspirations", couronné par l'Académie française, "Rayons du Nord", aussi couronné, et "Fleurs de Givre".

La mort a surpris le poète pendant qu'il travaillait à une dernière œuvre, l'"Epopée canadienne", et qui devait être le résumé de toute son œuvre.

Chapman était très estimé en France, où en 1901 le ministre des Beaux-Arts lui conférait le titre très recherché d'officier d'Académie.

Le nouveau gouverneur visite l'ouest canadien

Le duc de Devonshire, gouverneur-général, accompagné de la Duchesse et de ses filles, est arrivé hier à Winnipeg. C'est le premier voyage que son excellence fait dans l'ouest canadien.

La France, les catholiques et la guerre

Réponse à quelques objections

La victoire de la France ne serait-elle pas la victoire de l'athéisme ?

Voilà certes une des objections les plus précieuses parmi celles que nos adversaires mettent en avant pour persuader au monde que Dieu et les hommes sont intéressés à la défaite de la France.

Disons tout de suite que malheureusement, l'attitude de notre gouvernement donne crédit à une telle objection. La neutralité religieuse que, comme la plupart des gouvernements modernes, il se trouve par les circonstances amené à observer, peut bien l'obliger à ne pas choisir entre les religions, mais nullement à passer Dieu sous silence. Or, seul de tous les gouvernements du monde, il s'abstient en toute occasion, non seulement de recourir à Dieu par la prière, mais même de le nommer. Nous en sommes humiliés, nous en souffrons et nous condamnons énergiquement cette douloureuse et coupable abstention.

Nous croyons même qu'elle est en partie la cause des maux que nous supportons et du long retard de la victoire.

* * *

Ceci dit, faut-il conclure que cette victoire Dieu nous la refusera, ou que. s'Il nous l'accorde, Il travaillera Lui-même pour la cause de l'athéisme?

Non. Ce serait aussi mal raisonner que de dire: Le Gouvernement français n'avait pas préparé la guerre: le peuple français s'était en grande partie laissé leurrer par les rêves de l'internationalisme et de la paix perpétuelle; donc, la victoire de la France serait celle de l'imprévoyance et du pacifisme.

Ce qui est fait *malgré* quelque chose ne peut pas être proclamé fait *par* ce quelque chose.

La victoire de la France. dont nous avons aujourd'hui la certitude morale. ne sera la victoire ni de l'imprévoyance, ni du pacifisme, ni de l'athéisme: elle sera la victoire de la France *telle qu'elle est*, avec ses qualités et ses défauts dont le plus grave, le plus déplorable, serait l'athéisme. à supposer que la France fût athée.

* * *

Mais de ce que le Gouvernement français ne prononce pas le nom de Dieu, faut-il conclure que la France est athée ?

Non encore et mille fois non! *La France n'est pas athée.* Dans quelle mesure la majorité des Français est attachée à une religion positive, dans quelle mesure elle est catholique, je le dirai dans le prochain chapitre. Mais ce que je puis affirmer, c'est que le nombre des athées y est infime.

Quelques hommes politiques appartenant aux partis qui se qualifient d'avancés, probablement parce qu'ils s'attachent à des erreurs vieilles comme le monde, font bruyamment profession d'athéisme et entraînent à leur suite un certain nombre de pauvres dupes, un petit lot de savants matérialistes. quelques paysans en deux ou trois régions fort peu étendues. et c'est tout.

Mon ministère ecclésiastique m'a conduit dans tous les milieux; avant d'être prêtre, j'ai, seize années durant, accompagné mon père, le savant économiste, dans les voyages d'enquête qu'il poursuivait sur l'état des populations agricoles de la France; depuis la guerre, j'ai causé avec plusieurs centaines de blessés venant de tous les points de notre pays, cultivateurs et ouvriers; personnellement, je n'ai pas rencontré un seul athée.

Parmi les populations qui passent pour les plus irréligieuses et dont les votes vont en général aux radicaux-socialistes, j'ai reconnu à tout le moins les croyances essentielles de la religion naturelle, c'est-à-dire, la croyance en Dieu et en la vie future, avec un rapport de rémunération entre cette vie future et la vie présente, presque toujours aussi l'idée que le prêtre est un intermédiaire légitime entre l'homme ignorant et la Divinité, qu'accepter son ministère à l'heure suprême, c'est faire acte de foi en Dieu et en l'autre vie et se réconcilier avec Celui que l'on a offensé ici-bas. Plus d'une fois, je l'avoue, je n'ai pas trouvé autre chose; mais, cela, je l'ai toujours trouvé.

La croyance et la pratique de la grande majorité des Français s'étendent beaucoup plus loin, je le répète, il me sera facile de le démontrer. Tenons-nous en là pour l'instant et proclamons hautement: la France n'est pas athée: donc sa victoire ne serait pas celle de l'athéisme.

Reste cependant une question; je ne cherche pas à l'esquiver, car je discute loyalement.

L'exemple du gouvernement français n'est-il pas néfaste et dangereux? Si la France est victorieuse, il bénéficiera de la victoire. Et, comme il y a de par le monde, dans chaque nation, des politiques et des sectaires animés du désir d'imiter le gouvernement français, ceux-là ne s'autoriseront-ils pas de la victoire qu'il fera sienne pour dire: "Vous voyez bien! Le gouvernement français affichait une sorte d'athéisme pratique et cependant la victoire s'est rangée sous ses drapeaux!"—Oui, il y aura des gens qui raisonneront ainsi, c'est bien sûr.

Voici quelques milliers d'années, au témoignage de la Sainte Ecriture, que les hommes s'écrient: "J'ai péché et que m'en est-il arrivé de fâcheux?" Et pourtant, Dieu continue à ne pas punir immédiatement et dès ici-bas, tous les pécheurs, même ceux qui boivent l'iniquité comme l'eau.

D'ailleurs, regardons un peu de l'autre côté. Voilà des gouvernements, voilà des hommes qui ont foulé aux pieds les traités et les serments les plus solennels, qui, les uns par leurs ordres, les autres par leurs actes, ont massacré et martyrisé des non-combattants, faibles et innocents, souillé et mutilé des femmes et des enfants, rétabli les pratiques de l'esclavage antique pour des malheureuses populations déportées, et ces gouvernements et ces hommes ont invoqué le *nom de Dieu*!

Vous qui craignez si fort que d'autres ne s'autorisent de l'athéisme officiel du gouvernement français, si la France est victorieuse, ne redoutez-vous pas qu'on ne s'autorise aussi des atrocités commises pour prétendre que Dieu les permet et les couronne? Et donc que les uns n'en commettent encore davantage et que les autres, au contraire, ne se scandalisent et ne déclarent: "Puisque de telles abominations sont possibles et demeurent impunies, c'est que Dieu n'existe pas, ou qu'il ne s'occupe pas des affaires humaines!"

Laissons donc Dieu agir comme Il l'entend et suspendre avec miséricorde son jugement sur les hommes coupables.

Ne disons pas, les uns: La victoire de la France serait celle de l'athéisme; les autres: La victoire de l'Allemagne celle du crime triomphant.

Disons: La victoire sera la récompense des qualités et des efforts des uns ou des autres, *malgré* leurs fautes et leurs défauts; elle sera la suite d'une volonté ou d'une permission divine sur cette époque de l'histoire du monde, où de tragiques événements nous font entrer. Quant aux hommes qui l'auront remportée ou ne l'auront pas obtenue, ils seront jugés, les uns et les autres, selon leurs mérites et pour l'éternité.

Telle est la vérité philosophique, morale et religieuse; tout homme de bon sens et de sens chrétien ne manquera pas d'en convenir.

Rajeunir

—Mais, docteur, si vous m'imposez ce régime, je vais mourir: vous êtes trop cruel.

—Résignez-vous: il n'est pas en mon pouvoir de vous rajeunir.

—Je ne vous en demande pas tant. Laissez-moi *vieillir* encore.

CHRONIQUE DE REGINA

Au bon vieux temps, quand nous "marchions" au catéchisme, parfois après une longue séance de questions, de réponses plus ou moins *ad rem* de notre part, et d'explications, M. le Curé, pour nous reposer, nous racontait une histoire et nous ne croyons pas qu'une seule de ses histoires captivait l'attention et surtout l'imagination de son auditoire autant que l'histoire de l'échelle de Jacob. Nous la voyions partir du rocher sur lequel le patriarche reposait sa tête et puis monter, monter au travers des espaces pour se perdre au milieu des étoiles dans les splendeurs éthérées.

Le souvenir nous en est resté bien vivace et l'autre soir, comme il ne faisait pas "trop" froid, nous avons décidé de mettre le nez dehors et la vue splendide qui s'offrit à nous fut une recompense ample et réconfortante de notre acte d'énergie. On eût dit que la ville reine de l'Ouest voulait attirer l'attention du ciel lui-même, votre éclairer la voûte céleste parsemée d'étoiles.

Au dessus de chaque lampe à arc montait une colonne vivante de lumière et ces colonnes convergeant les unes vers les autres formaient comme un immense faisceau qui embrasait toute la ville et tout le firmament. Nous n'avons pas cherché à nous expliquer le phénomène par les lois de la physique, mais nous nous sommes rappelé le rêve de Jacob. Il ne manquait au tableau que les anges, mais notre imagination eut vite peuplé tous ces rayons lumineux d'esprits féeriques qui veillent aux destinées de la capitale de la Saskatchewan.

Que sera-t-elle plus tard? Ville commerciale? ville littéraire? ville religieuse? ou, comme la plupart de nos grandes villes de l'Amérique du nord, seulement une immense agglomération de peuples, ou plutôt d'individus, car c'est essentiellement un pays de "chacun pour soi" où chacun ne cherche que son bien-être, sa fortune, aux dépens de n'importe qui et de n'importe quoi. Et nous avons rêvé que l'ange protecteur de la ville faisait descendre, par toutes ces colonnes lumineuses, dans les foyers des habitants présents et futurs de notre bonne ville, une influence bienfaisante qui éloignait ces bonnes gens de Régina des idées matérialistes, du paganisme pratique, sinon formel, dans lequel notre bonne ville est plongée, et qui ferait pour les générations futures un idéal plus intéressant que le "Real Estate," ou que les balances de banque.

Nous avons aussi rêvé voir une fée diriger sa baguette magique vers les colonnes qui descendaient audessus du Palais Législatif, mais là, il y avait tant de choses à faire, tant d'inspirations à transmettre que crac... la colonne se rompit. Il ne faut pas trop demander, même aux fées...

Peu à peu, les autre colonnes lumineuses au dessus de la ville se raccourcirent de plus en plus, vinrent s'étendre au dessus des globes qui leur avaient donné naissance, et le froid nous tira de notre rêve. Notre nez, retourné vers les nuages, s'était bel et bien gelé pendant que nous rêvions. Brrrrr!... il fait froid... Entrons...

* * *

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Canadienne de Colonisation, limitée, a attiré en ville plusieurs des nôtres de tous les coins de la province. Entre autres, les Révérends MM. Thériault, Fallourd, Libert, Rabard, Chas. Poirier, MM. Demay, de St Brieux, Daoust, de Prince-Albert, Marcotte, de Ponteix; Chénard, du Lac Pelletier; Bonneville et St Cyr de Ponteix; Ducharme de St Victor; Desautels, de Ponteix, et nombre d'autres.

Après l'assemblée d'affaires, les actionnaires se reposèrent en écoutant une charmante petite conférence du R. P. Libert sur les hôpitaux militaires en France. Le Père Libert parle d'expérience, ayant été infirmier militaire depuis le commencement de la guerre et nous ne doutons pas que nos poilus ont dû passer plus d'un quart d'heure agréable de convalescence, sous le charme d'un tel infirmier.

C'était avec plaisir que lundi soir un grand nombre de catholiques se réunissaient, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Mathieu, en un banquet donné par le R. P. Daly aux personnes prenant une part active aux affaires de l'église. Avec l'éloquence habituelle qu'on lui connaît, le R. P. Daly remercia les personnes présentes des sacrifices qu'elles faisaient pour leur église. Mgr Mathieu adressa aussi quelques paroles aux convives et les encouragea à continuer à faire dans l'avenir ce qu'ils avaient fait dans le passé. M. Laporte dit aussi quelques mots qui eurent pour effet de valoir quelques recrues au chœur de chant. Nous n'ajouterons pas que M. Laporte a parlé dans les deux langues.

Après le banquet, il y eut une petite soirée récréative, avec chants et musique. MM. L. Roy et Coutu exécutèrent des soli, et le chœur reprit les refrains pendant que M. Pouliot, au son de son violon, charma son auditoire. Le tout a été un succès et nous en remercions le R. P. Daly.

Mardi soir, eut lieu dans les salles du Club Catholique l'assemblée mensuelle du cercle local de l'A. C. J. C. Un fait digne d'être mentionné est la présence de quelques dames qui avaient bien voulu répondre à l'invitation du Secrétaire. Nous les en félicitons d'une manière toute spéciale et espérons que leur exemple sera suivi. Ajoutons qu'il ne serait pas mal si un certain nombre d'hommes qui se disent canadiens, mais ne le sont guère en pratique, si on en juge par leur assiduité aux assemblées du cercle local, suivaient l'exemple que leur donnent ces dames. S'ils ne veulent pas suivre les discussions, qu'ils s'y rendent quand même pour tenir compagnie aux dames.

Par la chronique de Gravelbourg, publiée dans le *Patriote* du 15 courant nous constatons que les Canadiens de Gravelbourg ont l'intention de faire valoir leurs droits dans les sphères provinciales. Nous ne pouvons trop les en féliciter et nous espérons que leur exemple sera suivi par d'autres, spécialement leurs voisins du comté de Willow Bunch.

Cette semaine, le Club Connaught a donné une soirée pour un but patriotique. L'Honorable et Madame Turgeon avaient bien voulu offrir l'usage de leur résidence à cette fin.

Notre ami Jos. Grenier a repris le travail encore une fois. Nous souhaitons de tout cœur que Mme la Grippe le laisse en repos au moins pour le restant de l'année.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de MM. Coupal et Dupuis de Lajord et Sedley respectivement. M. Coupal est un des pionniers de l'Ouest canadien et nous sommes toujours heureux d'échanger quelques paroles avec lui.

Un exemplaire du journal ultra-orangiste *The Menace*, publié à Aurora Missouri, vient de nous tomber entre les mains. Dire que l'on publie de tels journaux quand le papier coûte si cher!...

A la dernière minute, nous recevons la visite de M. Olivier, autrefois d'Albertville.

Sa Grandeur Mgr Mathieu a reçu de la Chambre de Commerce de Régina une lettre de sympathie à l'occasion de la mort du R. P. Hugonard. Les membres de cette association regrettent la mort du Révérend Père qui est, disent-ils, une perte pour toute la province.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

Paris au début de 1917

Paris, 10 janvier 1917.

La rentrée des Chambres a clos ce qu'on appelait, avant la guerre, "la trêve des confiseurs". C'était la période encadrée entre les fêtes de Noël et la reprise de la session parlementaire, fixée par la constitution au deuxième mardi de janvier. Il était convenu que, durant ces quelques jours, la politique devait chômer, pour faire place aux étrennes symbolisées par les marchands de bonbons. En vérité, la politique ne chômait pas toujours, mais la trêve était toujours, au moins nominalement, célébrée.

Aujourd'hui, par la politique, il ne saurait plus se marquer de chômage. Car la politique, entendue dans son sens étymologique, c'est-à-dire le bien de la cité, ce n'est autre chose actuellement que le souci de la défense nationale. Et, tant que la défense nationale n'aura pas conduit la France à son but victorieux, ni les soldats, ni les citoyens ne pourront s'accorder de répit.

Cependant, les Chambres ont pris, à l'occasion du renouvellement de l'année, quelques jours de repos et, tandis que les guetteurs veillaient sans relâche aux tranchées, tandis que les usines de munitions ronflaient à feu continu, tandis que les administrations publiques intensifiaient leur activité, quelque apparence de l'ancienne "trêve de confiseurs" éclairait néanmoins les physionomies. Paris, en particulier, prenait quelque peu son air de "jour de l'an". Saisissons-le donc, avant que le temps ne s'enfuie, dans cette minute de demi-détente et de relatif épanouissement! Nous y recueillerons encore un indice de la mentalité parisienne, et donc de la mentalité française, à l'heure où s'inscrit dans l'histoire, le quatrième millésime de cet effroyable conflit, auquel les prévisions les plus pessimistes n'attribuaient pas une durée d'un an!..

Notre mentalité, j'en ai déjà indiqué le niveau dans ma dernière correspondance, en notant et en expliquant notre attitude en face des suggestions pacifiques insinuées par nos ennemis. Pour opposer cette résolution ferme et réfléchie à la manœuvre allemande, il faut que l'âme française, en dépit des souffrances qu'elle a déjà endurées, et des douleurs nouvelles qu'elle peut prévoir, soit encore trempée dans l'endurance et soulevée par la confiance. Et ce sont bien ces deux mots, en effet, qui caractérisent le fond de nos sentiments à l'heure actuelle. On tient et on espère.

C'est aussi l'impression qui se dégage de la physionomie parisienne, en ces journées d'an nouveau. Deux traits, surtout, contribuent à le démontrer, deux traits que je veux ici mettre en relief. Au premier abord, ces deux traits n'ont rien de commun et peuvent même offrir un certain contraste: l'un évoque les pratiques sacrées et nous élève parfois jusqu'aux sommets de la ferveur; l'autre touche aux plaisirs profanes et parfois nous entraîne jusqu'à des divertissements un peu légers. Cependant, les deux traits se rejoignent par certains côtés et concourent, tous deux à leur manière, à prouver les forces et les ressources qui restent encore dans l'âme française.

Le premier trait, c'est le redoublement de prières qui a marqué le passage d'une année à l'autre.

On ne parle pas souvent, dans les journaux, du mouvement religieux qui, déjà puissant en France avant la guerre, a pris, depuis le début des hostilités, une vigueur et une extension remarquables. Je me suis attaché, à plusieurs reprises, à combler cette lacune. Permettez-moi de le faire une fois de plus, aujourd'hui! Certes, en cette même période de deux ans et demi, l'élan de ferveur, comme toute chose humaine, a pu subir des ralentissements et des dépressions. Pas plus que la tension des muscles, l'exaltation des âmes ne peut se maintenir longtemps au maximum. Mais chaque appel nouveau de l'autorité religieuse, chaque nouvelle occasion provoquée par le calendrier liturgique ou les événements extérieurs ont ranimé la chaleur de ce foyer qui ne s'éteignait pas. La fin de l'année 1916 a été signalée partout, et notamment à Paris, par une de ces reviviscences périodiques. Nos évêques ont invité les fidèles à implorer les bénédictions de Dieu sur l'an nouveau, par un Triduum solennel de prières, de communions, de pénitences. On a pu constater, dans tous nos sanctuaires et toutes nos paroisses, que ce conseil était bien entendu. Le peuple chrétien se pressait en foule, aux cérémonies célébrées dans nos églises et, le matin, se succédait, en rangs pressés, à la Table de Communion. Un très grand nombre de familles ca-... ont imposé volontairement, le 30 décembre, une journée de jeûne et d'abstinence. Le dimanche 31 décembre et le lundi 1er janvier ont vu, dans nos temples sacrés, une affluence considérable et recueillie. Les étrangers, qui doutent encore de la vitalité religieuse à Paris, eussent été édifiés s'ils avaient visité, ces jours-là, Notre-Dame des Victoires et le Sacré-Cœur de Montmartre.

Et quelle était la caractéristique de ces prières, de ces communions, de ces pénitences? Etait-ce un appel éperdu, désespéré? Non pas! Il suffit de recueillir l'écho des sermons prononcés dans toutes les églises, des conversations tenues dans les foyers chrétiens, des opinions exprimées dans les organes catholiques et dans les semaines religieuses, pour être fixé sur ce point. Nos prières, à coup sûr, ont été humbles, repentantes et suppliantes, ainsi qu'il convient. Mais elles n'ont pas imploré de Dieu une paix rapide et quelconque; elles ne l'ont pas conjuré de mettre, à tout prix, à nos épreuves nationales et intimes, un terme immédiat. Elles lui ont demandé surtout de réaliser bientôt les conditions qui nous permettront de faire la paix conforme à notre honneur et à notre sécurité, la paix réclamée par la justice; elles lui ont demandé d'élever promptement la France au niveau religieux et moral qui la rendra vraiment digne de la victoire et capable d'en profiter selon ses traditions séculaires; elles lui ont demandé pour les soldats, pour les prisonniers, pour les familles, le courage de supporter la prolongation de l'épreuve, aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour la réalisation de cette fin. Telle fut la prière de la France!..

Et, maintenant, du sacré, passons au profane!...

De ceci, les journaux parlent davantage. Ils en parlaient avant la guerre; ils continuent aujourd'hui. Nous savons que, dans certains milieux étrangers, l'on considère Paris comme un lieu de corruption. A Paris, comme en toute agglomération immense, il y a sans doute, du très mauvais: mais qui sait voir et qui veut voir y découvre aussi de l'excellent. L'affluence qui prie dans nos églises y contrebalance, et de beaucoup, la foule qui se rue aux lieux de plaisir. Toutes les officines de chansons et de divertissements, qui s'échelonnent aux flancs de la butte Montmartre, ne réunissent pas, ensemble, des multitudes comparables à celles qui se rassemblent dans la basilique érigée au sommet.

Mais, enfin, on s'amuse à Paris. On s'y amuse même en temps de guerre. On s'y est amusé, je le reconnais, durant cette fameuse "trêve des confiseurs". Nombre de théâtres et de cinémas ont donné des représentations supplémentaires: les boulevards ont vu circuler des foules plus denses et plus bruyantes: les cafés, les pâtisseries, les confiseries ont fait d'assez bonnes affaires. De tout cela, que faut-il conclure ?

Je serai franc; je ne ferai point systématiquement l'apologie de mon pays: je ne cacherai point ses défauts. Dans cette animation inaccoutumée, dans les distractions multipliées, tout n'était pas bon. Sur les scènes et sur les écrans, tout ce qu'on montrait n'était pas honnête. Parmi les gens qui se divertissaient, plusieurs étaient inspirés d'un souci de jouissance et d'un besoin d'oubli, qui ne sont pas louables.

Mais cette vie, cet entrain révélaient encore autre chose. Il suffisait de se mêler à cette foule pour s'en rendre compte. On y rencontrait, à chaque instant, des permissionnaires qui se détendaient, en famille, de leur très dure et très périlleuse existence; on y voyait quantité de parents qui promenaient et récréaient leurs collégiens en vacances. On aurait pu reconnaître, au sein de cette multitude en promenade, bien des fidèles agenouillés le matin à la messe, ou le soir au salut. Parmi les spectacles offerts à la curiosité, un bon nombre étaient probes et sains.

Et, alors, encore une fois, que conclure, sinon que Paris ne donnait point, en cette aurore de la nouvelle année, l'impression d'une ville écrasée sous la détresse et la peur, vouée à la famine et au découragement ? La population parisienne, au contraire, affectait à sa façon l'endurance et l'espoir dont elle reste animée. Elle ne se distrayait pas de ses sollicitudes si graves et si constantes; elle s'accordait simplement à l'occasion du premier jour de l'an, la minute de détente et de répit, dont la nature humaine, aux heures même de crise, peut difficilement se passer...

François VEUILLOT.

L' "Almanach illustré de la Gazette des Ardennes" pour 1917

On sait que les Allemands ont fait éditer, à Mézières, un organe en langue française: la *Gazette des Ardennes*, pour les pays envahis. Les rédacteurs boches de ce journal ont fait paraître encore cette année, comme l'an dernier, un almanach populaire.

A ce propos, le *Temps* publie un article très vivant dont voici quelques passages :

Lorsqu'on parcourt le "petit bouquin", texte et illustrations vous montrent quel temps idyllique vivent les populations envahies. C'est l'âge d'or de la guerre. Voyez ce tableau touchant: devant une maison de village, des soldats allemands portent des enfants dans leurs bras, les caressent leur offrent des friandises. Plus loin, les soldats encore labourent le sol français. L'Allemagne n'aurait-elle passé par la Belgique que pour installer plus vite chez nous des bonnes d'enfant en uniforme et des laboureurs en bottes? Ailleurs, dans une nouvelle, c'est le récit des familiales "veillées d'espoir" auxquelles vient tous les soirs prendre sa part un "visewachtmeister", le cordial M. Baumann, négociant de Hambourg, qui fait aimer la *Gazette des Ardennes*, le seul journal qui dise la vérité et réconforte les indigènes, grâce à ses opinions bien françaises. Mais c'est la vie aux camps allemands des prisonniers de guerre, nos compatriotes, qui est surtout d'une lecture édifiante et rassurante. Voilà un chapitre d'une véracité éclatante. Il énumère, d'après des témoignages dont l'authenticité ne saurait être récusée, tous les avantages, tous les agréments de cette vie. Excellents traitements, nourriture abondante et variée, distractions sans nombre, rien ne manque à nos chers exilés. Vérité au milieu des Ardennes; erreur en deçà! Erreur et calomnies! Sans doute il a été question dans la presse française de meurtres épouvantables, d'incendies terribles, d'atrocités sans nom perpétrés par les Allemands. On a été même jusqu'à imprimer que des villes entières avaient été brûlées, des merveilles ruinées, des femmes, des vieillards, des enfants innocents fusillés en tas. Louvain, Ypres, Gerbéviller, la cathédrale de Reims, pures légendes! Miss Cavell, mensonge! Les déportations en masse de civils traités en esclaves, une odieuse invention! Les auteurs de ces cyniques calomnies n'ont eu qu'un but: ternir le beau renom de l'honnêteté, de l'humanité, de la kultur allemandes. Leur excuse—s'ils en ont une—c'est de n'avoir pas goûté aux douceurs de l'occupation allemande. Ils ne savent pas. Les rédacteurs de l'*Almanach illustré de la Gazette des Ardennes* pour 1917 ne commettent pas cette erreur, cette injustice, cette ingratitude. Qui oserait prétendre qu'ils ne soient pas d'excellents Français ?

L'almanach, en même temps qu'il veut instruire et distraire ses lecteurs, se propose avant tout de leur inspirer la haine de l'Angleterre. Cette préoccupation se manifeste d'une façon par trop grossière. Le petit bouquin atteste ainsi nettement qu'il a pris son mot d'ordre à Berlin. Bien qu'écrit en français et destiné à des Français, il ne parle presque que de l'Angleterre.

PRESENTATION de MARIE PENSIONNAT

DUCK LAKE, SASK

Cet établissement réunit toutes les conditions nécessaires pour la santé des élèves et leur agrément.

Le plan d'éducation suivi renferme tout ce qui peut former les jeunes personnes à la vertu et aux connaissances convenables à leur sexe.

Le programme d'études est celui que prescrit le Département d'Education pour la Saskatchewan: une attention particulière est donnée à la préparation des examens du Huitième Grade ou Entrée à l'Ecole Supérieure. Un cours français y reçoit aussi une toute spéciale attention.

Pour conditions, très raisonnables, s'adresser à la...

Révérende Sr. Directrice.

La Semaine Parlementaire

A REGINA

(De notre correspondant spécial)

Régina, 27 février

Lors de mes nombreuses visites à la Législature, la semaine dernière, il y a un fait qui a beaucoup attiré mon attention, et je ne crois pas du tout hors de propos de le mentionner dans cette chronique parlementaire. Certains de nos députés semblent oublier le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, à l'institution qu'ils représentent, au président et à leur confrères, sans parler des dames et du public en général. Ce manque de respect se traduit dans leur tenue. Il est vrai que nous habitons un pays essentiellement démocratique, mais je suis d'opinion que nos élus du peuple pourraient se rappeler certains principes d'étiquette et de bienséance de l'aristocratie qu'il n'est pas bon d'oublier.

Quoi de plus grotesque, à la Législature, que de constater les différentes poses "acrobatiques" que prennent certains de nos députés? Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce sont généralement ceux qui ne font rien pendant toute la durée de la session qui se distinguent ainsi. Ils semblent oublier que les pieds ont été faits pour marcher et que leur place n'est pas à la hauteur de la tête, ce qui arrive trop souvent lorsqu'ils les juchent sur leurs pupitres. D'autres semblent oublier la manière dont s'utilise un fauteuil. Certaines parties de leur honorable personne occupent un endroit absolument destiné à une autre. Sans parler de ceux qui ne se rappellent pas qu'un gentilhomme doit se découvrir devant les dames et que la Chambre législative n'est pas un fumoir.

Il s'est fait du travail à la Chambre, cette semaine, et du gros. M. Martin a présenté une motion ayant pour but de permettre au Lieutenant Gouverneur en Conseil d'autoriser le Trésorier provincial à faire, au Bureau qui sera en charge des crédits ruraux, des avances qui doivent lui servir de capital. Cette motion a entraîné un débat assez long, pendant lequel MM. Willoughby, Dunning, etc., ont pris la parole.

L'acte des crédits ruraux, que le comité plénier de la Législature est à étudier, pourvoit à l'établissement d'un bureau composé de trois personnes, qui sera chargé de faire des prêts aux cultivateurs. Le bureau principal sera à Régina. Les prêts seront pour une durée de trente ans, avec faculté pour le cultivateur de rembourser le montant emprunté avant le terme expiré. Le taux d'intérêt auquel devra prêter le bureau n'est pas déterminé par l'acte, mais il devra n'être que suffisant pour couvrir les dépenses d'administration et l'intérêt des emprunts que le gouvernement fera à cette fin, c'est-à-dire que le gouvernement ne tirera aucun bénéfice de ce bureau.

Comme l'on peut le constater cette mesure est d'une importance capitale dans un pays agricole comme le nôtre. Cette mesure est présentée dans le but de venir en aide aux cultivateurs en leur permettant de se procurer de l'argent à des condition avantageuses et à un taux d'intérêt raisonnable. Les cultivateurs ne pourraient trop en savoir gré au Gouvernement d'avoir présenté cette mesure.

M. Boudreau, député de Thunder Creek, a présenté la motion suivante: "Que la Chambre est d'opinion qu'il est désirable de préparer un livret devant être distribué aux électeurs de cette province avant la prochaine élection provinciale et donnant les renseignements suivants: (a) les personnes ayant droit de vote; (b) l'heure et l'endroit du vote; (c) les droits des voteurs et leurs privilèges lorsqu'ils votent; (d) le droit de questionner les droits d'un voteur; (e) le serment que doivent prendre les voteurs; (f) la manière de marquer un scrutin; (g) le dépôt des scrutins; (h) le compte des votes; (i) les offenses contre la loi des élections; et qu'à cette fin un comité soit nommé dans le but d'étudier et de soumettre à la Chambre, pour approbation, les sujets que renfermera ce livret.

Cette résolution est très importante et tout à fait pratique, car grande est l'ignorance d'un bon nombre de personnes au point de vue de leurs droits d'électeurs et je ne puis que féliciter M. Boudreau de son initiative; mais je me permet cependant d'ajouter qu'il y manque quelque chose qu'il n'est pas du tout hors de propos de mentionner. Bon nombre de personnes dans cette province, qui ont droit de vote et l'ignorent, ne comprennent pas suffisamment l'anglais pour se rendre compte de l'importance des sujets que renfermera un livret du genre de celui que M. Boudreau demande à la Chambre de faire publier. Or, si je comprends bien l'idée de M. Boudreau, son but est de faire connaître aux électeurs de cette province quels sont leurs droits, c'est pourquoi je me permets de suggérer que ce livret soit imprimé dans différentes langues.

M. Calder a fait part à la Législature que la ligue anti-tuberculeuse désirait avoir une avance de $50,000.00 de plus que le montant pourvu par le projet de loi présenté par M. Bell. Elle ferait cependant au Gouvernement l'honneur d'accepter $150,000.00, mais elle désire plus: c'est charmant n'est-ce pas?...

Quelques amendements à l'acte des écoles ont aussi été présentés, entre autre celui défendant à toute personne, sous peine d'une amende de $50.00, d'enseigner dans une école gouvernementale sans avoir au préalable obtenu du ministère de l'Instruction publique un certificat à cette fin. Aucune poursuite ne pourra cependant être faite sans le consentement du Ministre de l'Instruction publique.

M. Martin a également présenté à la Législature un projet de loi ayant pour but de contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Je reviendrai sur le sujet plus tard.

La fameuse question du transfert des terres de la Couronne par le Gouvernement fédéral au Gouvernement provincial a été amenée devant la Chambre. Cette question n'est pas du tout nouvelle et le débat qui s'en est suivi a été assez mouvementé.

M. Turgeon a présenté un acte prohibant la vente des liqueurs dans la province. Il est stipulé dans ce projet de loi qu'aucune maison à commission ne pourra être établie dans la province, ce qui empêcherait l'exportation de spiritueux de cette province dans une autre.

J. A. ROY.

Il faut rester chez nous

Les autorités canadiennes sont déterminées à restreindre, en autant qu'il en est possible, les traversées en Europe. Récemment, un arrêté ministériel stipulait que seules les personnes ayant des raisons graves obtiendraient des passeports du gouvernement. Comme la situation occasionnée par la guerre sous-marine est loin d'être rassurante, les autorités déclarent que femmes et enfants devront s'abstenir d'entreprendre ces long voyages. A Halifax, dix-neuf femmes et trois enfants, qui avaient pris place sur un navire en partance pour l'Angleterre, ont reçu l'ordre de débarquer.

Réponse obligatoire

On sera désormais forcé de signer les cartes du Service national au Canada. Comme on le faisait prévoir voici quelque temps, le gouvernement a décidé, en vertu de l'Acte des mesures de guerre, de rendre obligatoire cette formalité, au lieu de purement volontaire qu'elle était jusqu'ici. Le délai dans lequel on pourra remplir les questionnaires est cependant prolongé jusqu'au 31 mars.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 21 FEVRIER

Anniversaire de Verdun.—Il y a un an, aujourd'hui, l'Allemagne déclanchait l'offensive de Verdun; il y a trois semaine, elle annonçait son offensive sur mer dans le but d'écraser l'Angleterre tout comme celle de Verdun était destinée à l'écrasement de la France.

L'offensive de Verdun a été une rude épreuve pour la France, mais elle a tenu bon, la campagne sous-marine peut nuire à l'Angleterre, mais elle ne l'écrasera pas.

Sur le front occidental.—Des rencontres violentes ont eu lieu hier, dans les secteurs vitaux du front de l'oeust. Dans la région d'Armentières, Ypres et Messines—endroits très bien fortifiés des deux côtés en vue d'une offensive—les Anglais ont attaqué avec des petits détachements et ont causé des dommages aux retranchements ennemis.

Au sud de Transloy, sur l'aile gauche du front de la Somme, les Allemands ont avancé avec de grandes forces et ont pris d'assaut une position anglaise, faisant 30 prisonniers. Le feu des batteries allemandes a détruit entièrement la tranchée anglaise.

La situation américaine.—Le président Wilson a pratiquement décidé de se présenter devant le Congrès, avant l'ajournement du 4 mars, afin de demander des pouvoirs plus étendus pour protéger les marins et les navires américains contre les submersibles. Tout indique qu'il va prononcer son discours soit à la fin de la semaine, soit au début de la semaine prochaine.

JEUDI 22 FEVRIER

Sept navires coulés—On annonce aujourd'hui le torpillage de sept navires, dont un hollandais, un suédois et un norvégien.

La question des vivres aux Etats-Unis.—La question des vivres dans les grandes villes américaines devient un problème de plus en plus grave. Au cours d'une émeute à Philadelphie, un homme a été tué et neuf autres ont été blessés. On dit que ces émeutes sont soudoyées par de l'argent allemand.

L'opinion allemande.—On prétend, chez les gros bonnets allemands, que la campagne sous-marine a dépassé les prévisions et qu'elle atteindra avant longtemps le but désiré.

VENDREDI 23 FEVRIER

Communications postales des Boches avec Athènes—Une dépêche de Salonique annonce que les Alliés ont réussi à couper les relations postales entre les Allemands et Athènes, capitale de la Grèce. Ce résultat a été amené par la jonction des armées française et italienne. Les Allemands en sont réduits à se servir du seul télégraphe sans fil.

En Macédoine.—Les opérations militaires en Macédoine, sont très actives. Des aviateurs français ont avec succès bombardé les troupes ennemies près de Sérès.

SAMEDI 24 FEVRIER

Torpillés.—Le vapeur français Athos, qui transportait des troupes sénégalaises et des manœuvres coloniaux, a été torpillé dans la Méditerranée, bien qu'escorté par deux contre-torpilleurs; 1,450 personnes ont pu être sauvées.

Deux bateaux anglais ont également été coulés.

Pour l'agriculture.—En France, la Chambre adopte une résolution demandant au gouvernement de rappeler tous les cultivateurs des classes de 1888 et 1889 actuellement au front, dans le but d'augmenter la production agricole. On encourage tous les écoliers à cultiver les terrains vacants et à y faire des légumes.

Sept navires hollandais victimes des Allemands.—On annonce que sept navires hollandais ont été torpillés. Trois d'entre eux ont coulé, les quatre autres ont été sérieusement endommagés mais n'ont pas sombré. On pense que tous les hommes d'équipage ont été sauvés. L'indignation est très grande en Hollande et l'on demande réparation. La situation internationale va se compliquer encore.

LUNDI 26 FEVRIER

La situation aux Etats-Unis.—Le président Wilson demande au Congrès la permission d'utiliser l'armée et la flotte américaines, pour protéger sur la haute mer les intérêts des Etats-Unis. M. Wilson dit que si l'Allemagne n'a pas encore ouvertement commis d'acte d'hostilité, sa conduite ne constitue pas moins un défi à la dignité américaine.

Sur le front occidental.—Entre Hébuterne et Bapaume les Allemands reculent devant les troupes anglaises et abandonnent à leurs adversaires des position dont ceux ci ne croyaient pouvoir s'emparer qu'après des combats désespérés.

Les Turcs défaits en Mésopotamie.—Les troupes anglaises se sont emparées de Kut-el-Amara, annonce Bonar Law, chef du conseil de guerre anglais.

D'autres rapports annoncent également que sur le Tigre, les Anglais ont infligé aux Turcs de sérieuses défaites et ont fait un nombre considérable de prisonniers.

MARDI 27 FEVRIER

Journée calme.—Rien de remarquable, aujourd'hui, sur aucun des fronts.

Les Etats-Unis et l'Allemagne.—Dans la nuit du 25 au 26, les Allemands ont coulé le navire anglais Laconia. Les dépêches d'aujourd'hui nous apprennent que deux américains—au moins—ont péri. Quel sera la conséquence de ce nouvel attentat? Les uns voient dans le torpillage du Laconia à bord duquel étaient plusieurs sujets américains, l'acte d'hostilité attendu par Wilson, et considèrent maintenant la guerre comme inévitable entre Washington et Berlin. D'autres, au contraire, prétendent que de fortes influences politiques empêcheront le président d'agir. Qui a raison?...

LLOYD GEORGE ET LA GUERRE

Un important discours

Parlant de la situation faite à la nation anglaise par la guerre sous-marine, Lloyd George, premier ministre d'Angleterre, à vendredi dernier, fait à la Chambre des Communes, des déclarations d'une excessive importance.

Nous pouvons, dit-il, faire face à la situation, mais si le peuple anglais ne consent pas à se soumettre aux plus rigoureuses mesures, le désastre final sera notre partage. Le grand problème a résoudre est celui que crée l'insuffisance des moyens de transport océanique. Avant la guerre, la marine marchande anglaise répondait suffisamment aux besoins de la population. Depuis le commencement des hostilités beaucoup de navires marchands anglais ont été mis à la disposition des pays alliés; plusieurs ont été coulés par les Allemands, et aujourd'hui, ceux qui restent ne suffisent pas aux exigences du moment.

Pour parer à cette situation, Lloyd George propose deux grands et principaux remèdes. Le premier est d'augmenter par tous les moyens possibles la production en Angleterre, des denrées alimentaires et de tous les objets de première nécessité. Le second moyen proposé par le premier ministre est de limiter les importations anglaises aux choses les plus indispensables. Jamais, dit Lloyd Georges, les denrées alimentaires n'ont été dans notre pays, en quantité aussi restreinte qu'elles le sont aujourd'hui. Le salut de la nation exige donc qu'on en augmente, à tout prix, la production locale.

Le gouvernement anglais pour encourager les fermiers a une production plus forte, décrète pour l'avoine, le blé et les pommes de terre, des prix minimums très généreux. Il sera aussi garanti aux ouvriers des fermes un salaire minimum de 25 chellins par semaine. Par ailleurs l'importation de tous les fruits, à l'exception des oranges et des bananes, sera prohibée. L'entrée au pays des eaux minérales et gazeuses sera également défendue, ainsi que celle des café et du thé venant de pays étrangers. L'importation du thé des Indes, sera même réduite de 50 p.c. L'importation du papier sera diminué de 640,000 tonnes par an. Le premier ministre a aussi anoncé qu'on prohiberait complètement l'importation des livres, et des périodiques, et il a terminé son discours en faisant un chaleureux appel à l'esprit de sacrifice de ses compatriotes.

A cette mémorable séance, assistait le premier ministre du Canada, Sir Robert Borden.

On réforme l'Université du Manitoba

Le projet de loi de l'Université a été soumis aux députés de la Législature du Manitoba. Les journaux n'ont pas encore ce texte. On sait cependant que la loi fait table rase de l'ancienne constitution. Il y aura un bureau de gouverneurs; ce bureau de gouverneurs pourra consulter un bureau d'études. Ce bureau d'études n'aura cependant pas droit de décision; tous les professeurs auront le droit de *délibérer*, mais quand viendra le temps de choisir et de décréter, ce sera l'affaire de MM. les gouverneurs—des hommes qui, par disposition expresse de la loi, ne devront pas être des professeurs. On se croirait au temps où "le bon roi Dagobert mettait sa culotte à l'envers".—(*Le Manitoba*).

BIBLIOGRAPHIE

R. P. Pierre OLIVAINT, de la Compagnie de Jésus. *Pensées*, p. 69. Prix: 1 franc.

Du *Journal des Retraites et des Lettres* du P. Olivaint est sorti, comme un mémorial de son centenaire, ce petit volume de *Pensées*. On y sent battre le cœur d'un vaillant apôtre de Jésus-Christ. Puisse cet opuscule aviver dans le cœur de qui le lira, avec la haine du *moi humain*, l'amour du *divin Maître!*

Mouvement de l'A.C.F.C.

Fonds de Propagande française

1ère LISTE

S. E. le Cardinal Bégin, Québec $10.00
S. G. Mgr A. Béliveau St Boniface 10.00
S. G. Mgr Mathieu, Régina...... 15.00
S. G. Mgr Pascal, Prince-Albert.. 25.00
Rév. P. A. F. Auclair, O.M.I..... 15.00
J. E. Morrier, Prince-Albert.... 5.00
Donatien Frémont, Prince-Albert 5.00
J. P. Daoust, Prince-Albert...... 5.00
Ralliement Catholique et Français en Amérique........... 5.00
L'abbé P. E. Myre, Marcelin.... 25.00
H. La Haye, St Georges........ 1.00
J. E. Brodeur, Prince-Albert.... 1.00
Arthur Boyer, Montmartre...... 5.00
Louis Schmidt, St Louis........ 5.00
Dr A. Montreuil, Prince-Albert. 2.00
Mlle E. Richard, Prince-Albert.. 1.00
J. Amédée Denault, Québec..... 1.00
Académie de Sion, Prince-Albert. 2.00
Cercle de Willow Bunch:
M. A. Noël............ .50
D. Caillet............... 1.00
A. Rainville............ .25
F. Rodrigue............ 1.00
E. Beausoleil.......... 1.00
J. Duperrault.......... .50
M. Vézina.............. .25
Mme L. Currat......... .50
Mme Octave Hallé...... 5.00
F. X. Bellefleur........ .50
Constantin Anger...... 5.00
Léon Currat........... 2.00
Joseph Boucher........ 1.00
Joseph Beausoleil...... .25
Joseph Baulne.......... 1.00
Rév. A. Lemieux....... 5.00
A. Boucher............. .50
Albert Lambert........ .50
Cléophas Champagne... 1.25
M. Nadeau............. 1.00
J. Létourneau......... 3.00— 31.00
Cercle de Howell.............. 11.00
Cercle de Wauchope........... 5.00
Cercle de Prince-Albert........ 11.00
Paroisse Ste-Marthe de Rocanville....... .... 5.00
M. l'abbé D. Lamy, St Boniface. 2.00
M. l'abbé J. C. Arsenault, Québec 2.00
Un membre de la première heure 5.00
J. A. Nobert, Gravelbourg...... 1.00
M. l'abbé C. A. Carbonneau, St. Eloi, P. Q.................. 1.00

Total........$215.00

Notre souscription

Notre première liste de souscriptions en faveur du Fonds de Propagande française, que nous publions aujourd'hui, n'a pas besoin de commentaires; elle est par elle-même suffisamment éloquente. Les noms qui y figurent en tête disent assez à quel point l'initiative de l'A. C. F. C. rencontre la haute approbation de nos chefs spirituels, y compris le plus élevé de tous en dignité, Son Eminence le cardinal Bégin, qui a daigné nous accorder spontanément, dès la première heure, son précieux encouragement.

Il nous est bien agréable aussi de voir l'accueil fait à notre appel par les différents cercles locaux de l'Association. La plupart se sont mis à l'oeuvre immédiatement. Willow Bunch, Prince-Albert, Howell, Wauchope, nous ont déjà transmis des sommes substantielles, et ils n'ont pas dit leur dernier mot. Partout ailleurs, des feuilles de souscription circulent ou des soirées sont en voie d'organisation au profit du Fonds de Propagande, dont le but est compris et apprécié de tous.

Assurément, une souscription dans le genre de la nôtre, à une époque où des appels journaliers sont faits à la générosité du public pour tant d'oeuvres urgentes à soutenir, ne pouvait prétendre à de prodigieux résultats. Le seul fait qu'on reconnaît la nécessité d'un Fonds de Propagande française et qu'on est heureux d'y contribuer, même lorsqu'il y a tant de misères à soulager, montre combien l'idée répond aux besoins du moment. On nous approuve et chacun est décidé à faire sa part. Nous n'en demandions pas davantage.

DONATIEN FREMONT
Chef du Secrétariat.

Une initiative intéressante

A Wauchope, le charbon se vendait $8 et $9 la tonne et l'on avait beaucoup de peine à s'en procurer chez les marchands. C'est d'ailleurs une situation qui existe dans nombre d'autres endroits. Les membres du cercle local de l'A. C. F. C. ont décidé d'en faire venir un char pour être distribué entre eux. Le précieux combustible leur est ainsi revenu à $6.50.

L'initiative est intéressante et mérite d'être citée comme exemple de coopérative pratique.

MONTMARTRE, Sask.

Le cercle de l'A. C. F. C. convoqua dernièrement une assemblée pour procéder à l'élection de ses officiers pour l'année 1917. Ont été élus:

M. l'abbé J. A. Therriault, curé, président Honoraire; MM. Chs Ecarnot, Président; Ern. O'Shaughnessy, vice-président; L. P. Côté, secrétaire; F. Rioux, trésorier.

Directeurs: MM. A. Van de Velde, C. Levesque, sr., M. Coupal, M. Beaulieu; Directrices: Mmes C. Dozois, Antoine Boyer, W. Coupal, G. Gratton.

Le lundi gras, avait lieu à la salle Duplat, une soirée organisée par les membres de l'A. C. F. C. Il y eut conférence et partie de cartes. Les gens étaient accourus en grand nombre pour entendre le Révérend Père Libert, dont la réputation comme orateur n'est plus à faire.

Sur présentation du président M. Chs. Ecarnot, le Révérend Père, infirmier militaire en congé, nous intéressa pendant de trop courts instants en nous parlant des principaux faits d'armes des Alliés. "Maintenant, dit-il en terminant, vous allez me demander ce que je pense du succès final de la guerre ? Je suis positivement sûr que nos armées seront victorieuses et ceci pour trois raisons:

1o. Supériorité d'argent.
2o. Supériorité de munitions.
3o. Supériorité de la flotte.

A maintes reprises de vifs applaudissements interrompirent l'excellent orateur qui termina en donnant aux Anglais présents, un résumé de son discours en leur langue.

Les parties de cartes suivirent, alternées d'un joli programme musical ayant un cachet tout à fait patriotique.

Le défilé du Régiment, Mme Jos. L. Ed. Levesque; Solo de Violon-Bourbasto, Mlle J. McGinnis; Jeanne d'Arc, Dr P. Dugal; La Marseillaise, S. Léveillé jr.; Land and Hope, A. C. Browning; La Patrie, A. Corriveau; Solo Violon, Remember me, Mlle J. McGinnis: Accompagnatrices, Mlle Michaud, Mme A. T. Breton.

Les prix furent répartis comme suit: Prix des dames, Mlle A. Michaud, Prix des messieurs, Rév. Père Libert. Consolation. Anna Ekman, A. Corriveau.

Les dames directrices firent raffler un magnifique gâteau qui rapporta la jolie somme de $39.00. Recettes de la soirée $71.00 au profit de l'église. Nos félicitations aux organisatrices et organisateurs.

DUCK LAKE, Sask.

Le cercle local de l'A. C. F. C. a fait dimanche, 25, l'élection de ses officiers pour 1917, qui seront les suivants:

M. P. Schmidt, présidnt, (réélu); M. Chs Kleine, vice-président; M. M. Courchène, secrétaire-trésorier, (réélu); Mmes J. O. Dumoulin, P. Barré, jr, A. Courchène, E. Grézaud et E. Dubé, directrices et directeurs.

Le nouveau comité, composé en majorité de jeunes, entend mener les choses rondement et a fixé sa première réunion au dimanche, 11 mars.

WAUCHOPE, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

Comme le temps avait été très mauvais le premier dimanche du mois, nous n'avons eu notre séance que le 12 courant, dans la sacristie à l'issue de la Messe.

En l'absence du secrétaire, notre président M. Maurice Quennelle donne le rapport de la séance de janvier, où ont été élus les officiers suivants: Président, Maurice Quennelle; vice-président, Louis Dubuisson: Secrétaire-trésorier, Julien Escavarage; membres du comité: Arsène Sylvestre, G. Delmaire, Yves Cousin, Olivier Germain.

Un rapport est ensuite donné de l'état financier de 1916 qui donne un boni en caisse de $14.70 au 31 décembre 1916.

Le président nous donne aussi le résultat de la vente du char de charbon commandé par l'Association, et vendu aux sociétaires seulement à raison de $6.50 la tonne, avec un boni à l'actif de la société de $6.25.

Sur motion de Maurice Quennelle secondé par M. l'abbé Gaire il est décidé à l'unanimité d'envoyer la somme de $5.00 pour le fonds de Propagande française.

Il est décidé aussi d'envoyer un délégué à la convention scolaire des 27 et 28 courant à Régina.

On discute également la question du grain de semence et des renseignements sont donnés à plusieurs. La séance est ensuite levée, vu la température rigouruese que nous subissons, en formant le voeu que chaque cercle de l'Association apporte sa petite obole au fonds de Propagande française.

A la semaine prochaine

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine plusieurs intéressantes correspondances, arrivées à la dernière heure.

HOWELL, Sask.

Cette semaine deux de nos citoyens distingués ont été choisis comme délégués à la convention des commissaires d'école qui doit avoir lieu à Régina les 27 et 27 de ce mois.

—Le Dr Lavoie a été nommé pour représenter l'école du village et M. L. A. Lafrenière pour l'école Knapton, la nomination a été très bien placée, car on ne pouvait confier cette tâche importante à des personnes mieux renseignées sur ce sujet; il faut espérer qu'ils sauront se rendre à la hauteur de leur mission, en bons Canadiens-français catholiques, et qu'ils s'uniront aux autres délégués des paroisses de même croyance pour faire valoir nos droits les plus chers qui deviennent de plus en plus menacés dans nos provinces anglaises.

—Trois des nôtres cette semaine nous retournaient d'une promenade de près de deux mois dans les provinces d'en bas; très enchantés de leur voyage M. Wilfrid Marineau s'est contenté de la province de Québec, mais M. J. Blain a poussé sa promenade jusque dans les états de l'est des Etats-Unis, et M. Thomas Levesque accompagné de son beau frère M. Pinette, de St Denis a visité les principales villes de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick.

—Mme J. M. Guillemette est de retour d'une promenade de quelques jours du Bonspiel de Winnipeg.

—De passage ici dimanche, M. et Mme J. Lagassé, d'Aberdeen, en visite à leurs enfants au couvent.

—*Baptême.*—Le 18 février, Mme Elie Tardif, une fille, Marie-Thérèse, parrain et marraine, Gérard et Marguerite, frère et sœur de l'enfant.

GRAVELBOURG, Sask.

—Le bazar au profit du nouveau couvent s'est ouvert le 17 et s'est continué les 19 et 20 courant.

—MM. J. Forcier, E. Deveaux, W. Bissonnette, A. Lessor sont allés à Winnipeg pour affaires.

—Mme Lavoie, femme de notre dévoué docteur est partie en promenade chez ses parents à Marcelin, Sask.

—Etaient de passage à Gravelbourg: M. et Mme T. Gauthier de Ponteix. Tout probablement ils s'établiront définitivement à Gravelbourg.

Le fanatisme chez quelques-uns est réellement un mal invétéré. Depuis que nous avons le privilège d'avoir comme éducatrices des religieuses qualifiées, on continue d'agir toujours pour enlever aux religieuses le droit d'enseigner dans nos écoles publiques, alors qu'elles se conforment en tout au programme des études de notre province. Ces quelques fanatiques vexés de se voir en minorité dans notre localité, pérorent très haut sur le manque de loyauté des Canadiens, qu'ils engagent à s'enrôler, à aller se battre pour défendre la mère-patrie l'Angleterre, alors qu'eux, très *fidèles* au pays qui les a vus naître, et *pleins de patriotisme*, ont quitté l'Angleterre pour se soustraire à cette guerre qui était prévue depuis longtemps. Qu'un étranger ose attaquer notre Canada, les Canadiens-français seront les premiers à repousser cet étranger mal avisé. Et nos patriotes anglais laissent bombarder leurs villes, laissent égorger leurs frères sur les champs de bataille, et ne bougent pas!...

Où est donc leur patriotisme!

Ils n'en ont point.

—M. A. Dunand, notaire, représente également plusieurs Compagnies d'assurance sur le feu, la grêle, les accidents et maladies et sur la vie. Il représente en particulier la Sauvegarde, Compagnie canadienne française bien connue de tous.

Mariages.—Mlle L. Foley, à épousé M. F. Gosselin.

Mlle Smith a épousé M. Freebeth.

M. W. Gaudette nous revient des Etats-Unis marié avec Mlle R. Longpré.

—Le carême est venu un peu trop vite.

MONTMARTRE, Sask.

On a formé à Montmartre un comité local du Service National. Les officiers sont les suivants:

MM. A. C. Browning, Jos. Perras, J. L. Warren, B. Coolican, A. T. Breton.

—Notre paroisse possède depuis quelque temps une très bonne violoniste en la personne de Mlle J. McGinnis, institutrice. Les honneurs du rappel, à chaque soirée qu'elle fait vibrer son instrument, démontrent que tous savent apprécier son talent à sa valeur.

M. le Curé partait jeudi dernier pour Régina afin d'assister à la Convention annuelle des actionnaires de la Compagnie Canadienne de Colonisation.

Le Révérend Père Hugonard

Eloge funèbre prononcé par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, aux funérailles du vieux missionnaire de l'Ouest, à Lebret

Le Révérend Père Hugonard—— S

La mort nous a enlevé celui que nous aimions tous à appeler: "le bon Père Hugonard. Il est allé rejoindre au paradis ses frères qui ont marché avec lui dans les sentiers de l'apostolat, du mérite et de la gloire.

La Communauté des Oblats à laquelle nous ne pourrons jamais assez témoigner de reconnaissance pour le bien qu'elle a fait dans tous nos diocèses de l'Ouest, la belle communauté des Oblats a vu disparaître un des plus saints religieux, un de ses membres remplis de cette patience qui vient à bout des pires difficultés, de ce robuste optimisme qui sait attendre les échéances lointaines, de cette heureuse incapacité de découragement qui fait des merveilles.

L'archidiocèse de Régina a perdu un prêtre d'un zèle admirable, d'un dévouement à toute épreuve, un prêtre qui a toujours suivi les sentiers du devoir, respirant la résolution tranquille et indomptable d'un homme décidé à vaincre à force de vaillance ou à mourir au champ d'honneur, dans la gloire due aux héros.

Le Canada, notre chère patrie s'est vu enlever un de ces hommes qui font honneur à l'humanité et dont l'existence, consacrée à l'accomplissement d'un grand dessein, offre à l'admiration de l'univers un incomparable exemple de ce que peut faire un grand cœur rempli de l'amour de Dieu.

* * *

La Sainte Ecriture ne cesse, à toutes ses pages, de nous attirer à l'amour de Dieu par l'admiration de ses œuvres. Toute la création, depuis les soleils qui flottent dans l'étendue, jusqu'au brin d'herbe qui pousse dans la vallée, est appelée en témoignage de la puissance, de la bonté de Celui qui a tout fait par amour.

Mais de toutes les œuvres de Dieu en ce monde, la plus grande et la plus belle, c'est l'homme pour qui Dieu a créé toutes les autres merveilles, l'homme qu'il a fait à son image et à sa ressemblance pour commander, après Lui, à tout ce qui existe.

Et parmi les hommes eux-mêmes, il y a des degrés. Il en est quelques-uns choisis pour faire éclater d'une manière plus spéciale la gloire de Dieu par une ressemblance plus parfaite avec l'auteur de la vie. Ils reproduisent, avec une fidélité héroïque, les perfections divines et les traits du modèle éternel: ils font éclater davantage la magnificence de Celui auquel ils rapportent fidèlement tous les dons qu'ils ont reçus. Leur vie est comme un poème merveilleux écrit à la gloire du Très-Haut.

C'est de ces hommes qu'il est dit: "*mirabilis Deus in sanctis suis.* Dieu est admirable dans ses saints".

Il me semble pouvoir affirmer sans crainte que Dieu a été admirable dans celui dont nous pleurons tous la perte.

* * *

Il l'a fait naître en France, dans ce pays qui a encore le privilège de donner à Jésus son or et le sang de ses enfants pour la prédication de l'Evangile dans les pays infidèles dans une proportion unique.

Il lui a accordé cette grande grâce de naître au sein d'une de ces familles foncièrement chrétiennes où le père donne l'exemple d'une vie pure et sainte, où la mère, par sa ferveur et son zèle, soutient, encourage les autres dans les voies du salut.

Il lui a fait entendre le mot éternel qui fait les Apôtres: "viens et suis moi." Aussitôt le jeune homme, à l'intelligence vive et au cœur noble, comprit le grand honneur qui lui était fait: il courba la tête sous le poids d'une gloire trop sainte et il accepta en tremblant, mais en aimant, cette couronne du sacerdoce qui a ses épines comme celle de Jésus-Christ mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour la gloire des hommes et pour l'amour de Dieu.

Il l'appela à l'état religieux, à cet état où, d'après St Bernard, "l'homme vit plus purement, offense Dieu plus rarement, se relève plus vite, reçoit plus fréquemment les consolations célestes, vit avec moins d'inquiétudes".

Il le poussa à fouler aux pieds ce qui sourit le plus à la nature pour venir travailler au Canada à la conversion des pauvres sauvages.

Le Père Hugonard savait que Dieu ne pouvait le tromper et qu'en se dévouant à sauver les âmes plongées dans les ténèbres de l'erreur, il trouverait le bonheur dans le sacrifice.

Sans doute il lui faudra souffrir, mais à côté de la souffrance, il y aura des jouissances qui paieront au centuple les privations qu'il s'imposera.

Sans doute il rencontrera des croix, mais ces croix, comme dit St Augustin, auront des ailes qui rappelleront celles de l'oiseau. Il est vrai de dire que l'oiseau porte ses ailes et il semble parfois qu'elles sont un fardeau pour lui; mais n'est-il pas plus vrai de dire qu'elles sont plutôt un soulagement qu'un poids, qu'elles portent beaucoup plus qu'elles sont portées.

Sans doute il mènera une vie de sacrifice, mais il se sacrifiera pour Jésus, pour son Bien-Aimé. Et pour ne pas comprendre ce plaisir attendu par notre cher défunt, il faut n'avoir jamais goûté le plaisir qu'on trouve à faire plaisir aux autres, il faut n'avoir jamais eu l'occasion si douce de s'imposer une privation pour soulager un malheureux et sécher une larme; il faut n'avoir jamais été capable d'aimer.

Le Père Hugouard partit donc pour venir ici se dévouer à l'œuvre des missions. Il avait un idéal et cet idéal, c'était Jésus lui-même. "*Jésus quem vidi, quem amavi, in quem credidi,* Jésus qu'il avait vu, qu'il avait aimé, en qui il avait mis sa confiance".

Ce Jésus, il l'avait vu sur les genoux et dans les baisers de sa mère, dans sa première communion, dans ses communions fréquentes et ferventes.

Il l'avait vu ce Jésus dans sa vie pauvre et laborieuse de Nazareth, dans ses courses apostoliques, guérissant les malades, nourrissant les pauvres, instruisant les enfants, accueillant et pardonnant les pécheurs. Il l'avait vu dans les rues de Jérusalem couvert de crachats et de sang; il l'avait vu expirant sur le Calvaire: il l'avait vu le jour de l'Ascension, montant au ciel.

Il l'avait vu: il l'avait trouvé d'une beauté incomparable et il l'avait aimé, "*quem amavi;* il l'avait aimé plus que son père et sa mère, plus que ses frères et ses sœurs, plus que sa patrie et toutes ses espérances terrestres, et il voulait tout quitter pour le suivre, sans compter avec les peines, les difficultés et les épreuves.

Il avait confiance en Lui, "*in quem credidi*". Ce Jésus prendra soin de lui. Aussi à son Bien Aimé il dit: "Je pars, faites de moi ce que vous voudrez: je serai heureux pourvu que je vous serve et que je vous sois agréable."

* * *

C'est ce Jésus qui a dit: "Celui qui aura tout quitté pour moi recevra le centuple en ce monde, et dans l'autre, la vie éternelle".

Cette parole ne pouvait être prononcée que par un Dieu: car elle renferme une promesse solennelle de biens qui ne sont pas au pouvoir de l'homme: il faut qu'elle soit accomplie, car Dieu ne peut ni se tromper ni tromper.

Cette parole s'est accomplie pour notre cher Père Hugonard. Sans doute il n'a pas reçu ici-bas les biens du corps, mais il a reçu ce qui vaut cent fois mieux, il a reçu les biens de l'âme, les vertus qui élèvent au dessus de ce monde et rendent heureux en donnant les assurances, les gages et les prémices de la vie éternelle.

Que de fois il a entendu la parole du Sauveur venant à lui sur les eaux agitées, c'est-à-dire au milieu de ses épreuves, comme il est allé à ses Apôtres sur le lac de Génésareth: "*ego sum, noli timere,* c'est moi: ne crains rien." Je suis avec toi pour t'aider dans ton travail et le rendre fécond!

Que de fois il a goûté ce que Bossuet appelait "l'agrément immortel de la vertu"!

Que de fois la générosité de son immolation a fait jaillir dans les parties hautes de son âme une source intarissable de sereines et austères voluptés, ces voluptés d'un être saturé de choses divines et qui sent que la majesté de Dieu est entrée et repose dans le sanctuaire interieur: "*Majestas Domini ingressa est templum*".

* * *

Pendant plus de quarante ans, le bon Père Hugonard s'est donné à l'œuvre des missions dans notre cher Ouest canadien. Sa vie était toute sa richesse. Il l'a dévouée de bien bon cœur à servir Dieu dans la personne des pauvres sauvages pour qui la civilisation avec toutes ses pompes était restée sans consolation et sans asile. Il leur a dit comme un de ces hommes envoyés, il y a dix-neuf siècles, pour prêcher au monde Dieu et la liberté: Nous n'avons ni or ni argent, mais nous vous donnons ce que nous possédons: nous vous donnons nous-mêmes, et ce qui a fait notre consolation et notre bonheur: nous vous offrons ce qui sauve, ce qui bénit, ce qui fait vivre: la foi, l'espérance et la charité."

A partir du premier jour de sa vie au Canada, il a appartenu à ces pauvres sauvages sans aucune réserve. Tous pouvaient compter sur son dévouement au service de leurs âmes.

Le cœur de la charité, l'amour de ces pauvres délaissés, qui l'a possédé plus tendre, plus ardent et plus fidèle que lui?

La main de la charité, la main qui donne, qui relève, qui sauve: l'action qui se multiplie: les démarches qui ne se comptent pas; le travail des jours et des nuits: la vie qui se verse goutte à goutte, qui a connu tout cela mieux que lui?

A ceux qui auraient voulu lui reprocher de se dépenser ainsi, il eut répondu: "*Non sum Apostolus* ne suis-je pas un apôtre?"

A celui qui eût voulu lui dire comme Néarque à Polyeucte dans la tragédie de Corneille:"

"Ce zèle est trop ardent, souffrez qu'il se modère", il eût répondu volontiers avec Polyeucte:

"On n'en peut trop avoir pour le Dieu qu'on vénère".

On a dit qu'un saint est un homme qui a une idée fixe. L'idée fixe du Père Hugonard c'était celle de se dépenser, d'être prodigue de lui-même, de donner, de se donner, en un mot d'être bon en pratiquant la charité.

* * *

Et cette bonté fut le trait saillant de son caractère, comme elle fut le secret du succès prodigieux de son apostolat.

Ces sauvages il les aimait parce qu'il leur avait tout donné. On aime en effet plus en raison de ce que l'on donne qu'en raison de ce que l'on reçoit.

Il les aimait: or le véritable amour consiste à mettre sa félicité dans la félicité des autres: le véritable amour est le sacrifice permanent d'une âme qui s'oublie et se donne tout entière dans la constance immuable d'un cœur tendre et fort.

Il les aimait: il avait pour eux une tendre, chaude et profonde pitié avec un ardent et brûlant désir de les sauver, fallût-il mourir pour eux.

Celui qui ne comprend pas cela, ne comprend pas Jésus Christ. Notre Divin Sauveur n'avait-il pas vu, lui, dans la vision de l'humanité toutes les faiblesses, toutes les trahisons, toutes les lâchetés? Et cependant il est tombé du ciel dans une crèche pour aller mourir sur une croix afin de témoigner son amour et sauver les âmes.

Il les aimait et, pendant plus de quarante ans, il a mené au milieu d'eux une vie faite de pureté, d'abnégation, de sacrifices et de dévouement. Nul autre n'aurait pu s'approprier avec plus de droit la devise que St Paul a légué aux bons prêtres "*Im[illegible]* je dépenserai et je m'épuiserai pour vos âmes".

Pour ce bon Père, il n'y avait rien de petit quand il s'agissait des âmes: elles étaient toutes dignes du travail sacerdotal. Dieu qui est notre grand modèle fait naître la rosée, luire le soleil et tomber la pluie sur la fleur odorante comme sur l'herbe folle: s'il nourrit l'aigle, il nourrit aussi le passereau.

Ces Sauvages avaient un titre particulier à l'affectueuse sollicitude de ce saint missionnaire: ils étaient pauvres, délaissés, aveuglés par l'erreur, ignorants du Christ. Aussi il se penchait vers eux avec d'ineffables tendresses et eux, ils jouissaient de se sentir si tendrement aimés.

Ils rendaient heureux leur père qu'ils enveloppaient d'un respect admirable, d'une affection sincère. Joubert a dit: "Je salue le bonheur parce qu'il est rare". Nous, soyons heureux de pouvoir dire: "Nous saluons le bonheur parce qu'il est mérité".

* * *

Ce bonheur, comme il se manifestait sur sa figure quand il nous parlait de cette belle école industrielle qu'il a fondée au prix de si grands sacrifices et soutenue par une indomptable énergie!

Comme il paraissait heureux au milieu de ces chers petits enfants qu'il aimait comme un père, comme une mère, comme Dieu seul sait les aimer!

Lorsque ces enfants venaient se presser autour de lui, une expression toute céleste illuminait son visage. Ceux qui étaient témoins de cette scène étaient émus et croyaient revoir ce qui devait se passer sous le grand ciel bleu de la Galilée, au bord des sources près des palmiers ombreux, lorsque le Maître divin ouvrait ses bras et prononçait l'ineffable parole: "Laissez venir à moi les petits enfants".

Dans cette école, la mieux organisée du continent, il voulut surtout y mettre Dieu. C'était le meilleur moyen d'y mettre l'ordre, la vérité, la paix le bonheur: il voulut faire de ces enfants de vrais chrétiens, ce qui signifie le plus des hommes civilisés; il voulut qu'on leur enseignât premièrement l'amour de Dieu par dessus toutes choses, convaincu que de la sorte, ils en aimeraient mieux tout ce qu'il faut aimer et rien que ce qu'il faut aimer.

Aussi que d'âmes nous avons pu contempler ici conservées dans la grâce immaculée et la candeur de l'enfance: que de fois nous avons admiré chez ces enfants cette beauté incomparable qui est comme la splendeur et la fleur odoriférante de la vertu!

Que de bons citoyens sont sortis de cette école et qui lui font honneur dans le monde! Ici on avait mis Dieu au sommet de leur intelligence et de leur cœur. Aujourd'hui Dieu est au sommet de leur conduite pour leur bonheur et pour celui de notre cher pays.

* * *

Le bien qu'a fait notre cher défunt, ceux qui l'ont connu le savent et l'admirent. De tous les panégyriques que l'on peut faire d'un homme, il n'en est pas de plus vrai, de plus exact, de mieux senti que celui qui s'échappe des lèvres de la foule à l'annonce de sa mort. C'est le cri naturel du cœur; c'est le témoignage non équivoque de la conscience publique: c'est un jugement sans appel.

Eh bien! Vous savez comme moi quel fut le cri de la voix publique à la nouvelle de la mort du bon Père Hugonard. N'a-t-elle pas été unanime à louer les qualités de son cœur, à rappeler sa douceur, sa bienveillance, son dévouement à tous ceux qui avaient recours à lui? Tous, prêtres et laïques, riches et pauvres, catholiques et ceux qui ne partagent pas ses croyances, tous ont unanimement proclamé qu'il avait reçu du ciel une âme naturellement bonne, "*sortitus animam bonam*". Ce sentiment général n'est-il pas publiquement proclamé ce matin par cette affluence de personnages distingués accourus de tous côtés pour venir lui dire un dernier adieu dans une émotion qui étreint tous les cœurs.

* * *

Quelle riche récompense le bon Dieu a donnée à son serviteur fidèle pour une vie passée entièrement à son service! Comme la mort a été douce à notre cher défunt!

Nous le regardions à ses derniers instants et nous étions tenté de nous écrier avec les Livres Saints: "*Moriatur anima mea morte justorum,* puissions-nous mourir de cette mort des justes!" Son âme éveillée a suivi, avec une pleine possession d'elle-même les cérémonies saintes où l'Eglise achève d'épancher sur le moribond le trésor de miséricorde dont elle est le dépositaire.

Il ne manifeste aucune crainte de paraître devant Dieu. On eût pu lui adresser la même question qu'à cette Sœur de la Charité qui répondait à St Vincent de Paul, l'interrogeant sur ce qu'elle pouvait avoir à se reprocher à son heure dernière et qui répondait: "J'ai peut-être pris trop de plaisir à servir les pauvres." Des lèvres mourantes du Père Hugonard on eût pu recueillir un aveu presque semblable et non moins touchant. A son tour il eût pu nous dire qu'il avait peut-être trop aimé ses chers sauvages.

Il est mort le jour anniversaire de son ordination sacerdotale, un jour de fête de la Sainte Vierge qu'il a tant aimée; il est mort assisté de son archevêque qu'il a toujours entouré de son profond respect et d'une sincère affection: il voulait le voir près de lui à sa dernière heure.

Il est mort; sa course est achevée. Nous souffrirons encore pendant que lui sera heureux près de Dieu. Nous travaillerons dans l'âpre effort pendant que lui se reposera. Nous resterons les voyageurs inquiets de cette terre pendant que lui jouira des célestes révélations: mais nos âmes seront toujours pleines de son souvenir et de son regret.

Il n'y a qu'un voile entre lui et nous et cette certitude nous console. Nous nous en allons tous vers notre patrie, vers la maison de notre Père. C'est là que nous nous reverrons pour ne plus nous séparer.

Comme nous en avons la confiance, notre bon Père doit être déjà dans le sein de Dieu où l'ont porté les mérites de sa vie et les prières sorties, depuis sa mort de nos cœurs émus. Puisse-t-il demander à Dieu de nous accorder à tous la force de remplir nos devoirs, de suivre ses exemples, afin que nous puissions aller le retrouver au ciel. "*ut ubi ego sum et illi sint mecum!*"

Puisse-t-il obtenir que Dieu continue à bénir sa digne communauté et à féconder le travail de ses chers religieux, obtenir que Dieu donne de vrais saints prêtres aux évêques chargés de la direction de l'Eglise dans notre cher Ouest Canadien, obtenir qu'il nous donne à tous la grâce de ne travailler que pour lui, afin qu'un jour nous puissions tous aller chanter ses louanges au ciel, après avoir travaillé de notre mieux toute notre vie, à étendre son royaume sur la terre. Ainsi-soit-il.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XVIII.—TRISTESSES ET INQUIETUDES

Cependant, Maîtresse Jehanne n'était point aussi indifférente aux affaires de Tagrena qu'elle voulait en avoir l'air. Du premier coup, cette affaire du Moulin lui avait paru tout à fait louche. Et, si elle n'avait posé aucune question à Tagrena, c'est qu'elle avait parfaitement deviné qu'il ne lui dirait pas la vérité. Sans qu'il le lui dit d'ailleurs, elle avait compris qu'il y avait du diabolique là-dedans Aussi, sous l'apparente bonne humeur avec laquelle elle remplissait ses devoirs de maîtresse de maison, elle était dévorée d'angoisses et d'inquiétudes.

Elle dut donc dévorer en silence ses inquiétudes et son chagrin, jusqu'à ce qu'elle pût se rendre à Mohon, et consulter le vieux Prieur. Là, elle eut avec le vieux Moine une longue conversation, au cours de laquelle elle lui expliqua l'état des choses, autant qu'elle le connaissait elle-même. Elle lui fit part de ses craintes et de ses soupçons, lui rapporta ce qu'elle avait pu apprendre des bruits qui couraient dans le pays; et finalement, lui demanda ce qu'il lui conseillait de faire.

Le Prieur connaissait déjà, beaucoup mieux que Maîtresse Jehanne, les bruits qui couraient sur Tagrena. Néanmoins, il fit semblant de n'en rien connaître, et laissa la pauvre femme lui raconter les choses, comme s'il en entendait parler pour la première fois. Quand elle eut fini, il se recueillit un long moment. Puis, il lui conseilla tout simplement, de prendre patience et de prier.

—Voyez-vous, ma pauvre enfant, dit-il, ce que vous me dites-là n'est pas clair du tout. Ce moulin qui marche d'une façon si incompréhensible, est assurément une chose bien extraordinaire. Mais nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature, et il est possible que votre mari ait trouvé un moyen naturel de faire marcher son moulin, sans le secours du vent ou du courant de l'eau... Ces moyens doivent exister, dit le vieux Moine tout songeur.

Maîtresse Jéhanne fut un peu réconfortée par les paroles du Prieur, sans être cependant complètement rassurée: ce moulin marchant sans causes apparentes, lui pesait sur le cœur comme une insupportable oppression, dont elle pouvait d'autant plus difficilement se délivrer, que ses craintes et ses inquiétudes ne tardèrent pas à être ravivées par la conduite étrange de Tagrena.

Pendant la fin de l'été, celui-ci fut, en général, d'une joie exubérante, qui semblait amplement justifiée par l'état prospère de ses affaires. Car il pouvait prendre, sur le grain de ses clients, les droits de mouture les plus fantastiques, sans que ceux-ci esquissassent même la plus légère tentative de protestation; trop heureux, quand, après une longue attente, le meunier daignait leur rendre une insignifiante quantité de farine, en échange des sacs de grains rebondis qu'ils avaient apportés à son moulin, et la farine résultant de ces droits de mouture, se vendait au poids de l'or. Les plus riches seigneurs du pays, ainsi que les bourgeois les plus cossus de Rennes, de Vannes et de Redon, en étaient rendus aux basses supplications pour obtenir que Tagrena consentit à leur vendre une petite quantité de cette précieuse denrée; et, naturellement, le meunier la faisait payer en proportion de l'empressement qu'on mettait à lui en faire la demande. De sorte que l'or et l'argent s'entassait chaque jour dans la sacoche enchantée, qui servait de coffre-fort à la famille, celle-ci ne tarda pas à devenir trop étroite, et Tagrena dût chercher des placements pour ses richesses.

Comme les banques et les placements par actions, gloire et suprême félicité de nos heureux temps modernes, n'existaient point à cette époque barbare il dut chercher à utiliser son argent en placements immobiliers. Mais, j'ai déjà dit que Tagrena était un homme moderne, égaré dans les ténèbres de cet âge retardataire. L'idée lui vint immédiatement d'organiser à son profit un immense *trust* de la farine. C'est ainsi qu'il dama le pion à nos voisins les Yankees, qui, faussement se font gloire d'être les inventeurs de ce moyen très commode de voler son prochain.

Voyant donc que tous les autres meuniers étaient ruinés, et que les Seigneurs propriétaires des Moulins devenus presque aussi gueux que leurs tenanciers, ne demandaient pas mieux que de trouver quelqu'un qui consentit à leur payer quelque chose pour l'usage de leurs moulins devenus inutiles il acheta, pour des prix généralement ridicules, le droit d'exploitation de tous les moulins du pays, dont les tenants actuels, ses anciens rivaux, devinrent ses domestiques.

De la sorte, quand dans le milieu de l'hiver, le vent recommença à souffler par intermittence et quand, sur le printemps, les ruisseaux et les rivières recommencèrent à couler, les autres moulins recommencèrent bien aussi à fonctionner: mais, toute la farine qui en sortait appartenait à Maître Tagrena.

Ses affaires marchaient donc aussi bien que possible, et il avait toutes les raisons du monde de se montrer satisfait.

Et cependant, même dans les premiers temps de sa prospérité, au milieu de sa jovialité habituelle, il avait des moments de moralité mélancolique, absolument injustifiée, et tout à fait contraire à la nature de son tempérament. Les violents et bruyants accès de colère d'antan devenaient de plus en plus rares. Mais il se montrait souvent morose et bourru, ne voulant voir ni femme, ni enfants, se renfermant tout seul dans un appartement, répondant à peine quand on lui adressait la parole, ou envoyant tout simplement promener les gens, en demandant qu'on le laissât tranquille. D'autres fois, il avait de soudain accès de tendresse envers sa femme et ses enfants ce qui ne lui était encore jamais arrivé, depuis les premiers jours de son mariage.

A mesure que les jours, les semaines et les mois s'écoulaient, l'humeur de Tagrena devenait de plus en plus fantastique. Ses accès de tendresse maladive devenaient plus fréquents, mais duraient généralement peu: son inabordable mélancolie devint à peu près continuelle. Il perdit bientôt l'appétit; la nuit, il ne dormait presque pas, et maîtresse Jehanne l'entendait souvent pleurer et se lamenter dans son lit, en prononçant des paroles sans suite, dont elle ne pouvait comprendre le sens, mais qui redoublaient ses craintes et ses alarmes.

Tagrena ne mangeant plus, ne dormant plus, n'osant plus parler à personne, de peur de laisser échapper son terrible secret, ne tarda pas à devenir d'une maigreur effrayante; ses traits se tirèrent, tout son visage se crispa; ses yeux, profondément renfoncés dans leurs orbites, avaient d'étranges lueurs, et lançaient des regards fous, qui, plus d'une fois, firent craindre à maîtresse Jehanne que son mari n'eût perdu la raison.

La pauvre femme alla plusieurs fois consulter le Prieur de Mohon. Mais la réponse du vieux Moine était toujours la même: patience et discrétion. Ces conseils, bien qu'accompagnés des paternels encouragements, maîtresse Jehanne finit par les trouver bien difficiles à suivre; car elle constatait tous les jours que l'état de son mari empirait d'une manière effrayante.

Aussi maudissait-elle de tout cœur ces richesses qu'elle soupçonnait d'avoir amené le malheur dans sa maison. Car, avec son *trust* de la farine, Tagrena était devenu l'homme le plus riche du pays. Mais il en était aussi de beaucoup le plus malheureux. Et sa femme souffrait de telles tortures morales, qu'elle aurait été bien heureuse, si elle avait pu échanger son sort contre celui de la plus misérable des pauvres *manantes* qui souffraient de la faim dans leurs pauvres demeures.

Pour les Cultivateurs

L'Acte de l'Homestead

En 1915, la Législature de la Saskatchewan passait un acte qui, plus tard, fut amendé par le chapitre 27 des Statuts de 1916, par lequel, un droit quelconque sur l'"homestead" de son mari, était accordé à la femme, et défendant l'enrégistrement de tout transfert, hypothèque, etc., contre l'"homestead" du mari. L'étendue du droit accordé à l'épouse sur l'"homestead" de son mari, n'est pas spécifié dans l'acte, mais ce qui est bien établi, c'est que, d'après l'acte en question, aucun transfert hypothèque, etc., ne peut être enregistré avant que la femme ne se présente devant un des officiers mentionnés dans l'acte ou nommés en vertu du dit acte, et y soit questionnée indépendamment de son mari et en son absence. La personne devant qui la femme apparaît doit donner un certificat déclarant ces faits et aussi que la femme semblait comprendre la nature de ses droits.

Si cependant la femme n'habite pas avec son mari dans des circonstances lui enlevant ses droits de pension alimentaire, qu'elle est une lunatique ou n'est pas saine mentalement, il est alors nécessaire de se procurer d'un juge un certificat qui peut être déposé au bureau d'enregistrement et ainsi permettre, en payant le montant déterminé, l'enregistrement d'un transfert, hypothèque, etc.

Dans les cas où le terrain que l'on désire transférer ne constitue pas l'"homestead" du mari, ce dernier peut alors prendre un affidavit spécifiant ce fait. Par "homestead" suivant l'acte de ce nom, on entend un "homestead" d'après l'acte des exemptions, chapitre 47 des Statuts revisés de la Saskatchewan, et il ne faut pas confondre l'homestead dans ce sens avec l'"homestead" d'après l'acte des Terres du Dominion.

Un "homestead" d'après l'acte des Terres du Dominion, chapitre 27 des Statuts du Canada de 1906, veut dire: le terrain pour lequel une entrée a été faite d'après les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion ou tout autre Acte qui le précède, tandis qu'un "homestead" d'après l'Acte des Exemptions, chapitre 47 des Statuts revisés de la Saskatchewan, suivant une décision de la Cour, veut dire l'endroit où une personne a sa résidence, où elle a son chez-soi. Un "homestead" d'après l'Acte des Terres du Dominion peut être un "homestead" d'après l'acte des Exemptions, mais pas nécessairement. Ainsi par exemple, si un homme, bien que possédant un quart de section qu'il a obtenu en faisant son entrée d'après l'Acte des Terres du Dominion, ne demeure pas sur ce quart, qu'il n'a pas là son chez soi, ceci ne constitue pas son "homestead" d'après l'acte des Exemptions, bien que ce même quart le soit d'après l'Acte des Terres du Dominion; et cette terre peut être transférée sans le consentement de la femme. La condition essentielle pour faire de la terre d'un homme son homestead est qu'il y ait sa résidence, son chez-soi.

Quand la personne qui désire transférer sa terre n'est pas mariée, elle peut le faire en prenant un affidavit spécifiant qu'elle est célibataire. Toute personne à qui un transfert, hypothèque etc., est donné n'est pas requise de se rendre compte de la véracité des déclarations qui y sont faites.

Peu de personnes savent que la fleur du simple trèfle des prés constitue un mets très délicat. Hachée finement et mêlée à de la crème fraîche on prétend qu'elle forme une salade délicieuse qui rappelle le goût du chou-fleur tout en étant bien plus délicat.

* * *

La vigne, d'après l'opinion générale, est probablement la plante qui vit le plus grand nombre d'années; on connaît des vignes qui ont plus de 400 ans d'existence et qui portent toujours des fruits.

Les poules qu'il faut garder

Avec de bonnes poules le succès est assuré. Il ne faut jamais garder des poules nées en juin ou en juillet parce qu'elles n'ont pas fini de profiter en automne. Le froid les saisit, elles demeurent stationnaires et ne pondent qu'à l'été, alors que les œufs sont à bon marché. Et comme elles pondent 2½ à 4 mois plus tard que les autres il est impossible de faire de l'incubation de bonne heure avec ces sortes de poules. Il ne faut garder que les poules dont le rendement surpasse les frais d'entretien, c'est-à-dire celles qui pondent en automne et en hiver, alors que les œufs se vendent à un prix élevé. Les pondeuses en novembre et en décembre sont celles qui ont été écloses en avril ou durant les premiers jours de mai. Conséquemment, il faut se défaire de celles qui sont nées en juin et en juillet, et de celles qui étant nées de bonne heure ont été retardées durant leur croissance par des causes quelconques et inconnues. Ces dernières sont annuellement accusées de fautes graves et sont invariablement condamnées au four ou à la marmite.

On juge qu'une poule est bonne à garder lorsqu'elle fait sa mue en août ou en septembre. Celle qui fait sa plume en octobre ou plus tard ne pond pas de l'hiver. La pondeuse à la crête rouge-vif, est active et a bon appétit. Les meilleures pondeuses donnent par année de 100 à 140 œufs et quelquefois davantage. Après avoir pondu tout l'hiver elles demandent à couver de bonne heure au printemps.

Conservation des oeufs

Ce n'est vraiment pas trop l'époque d'en parler: il y en a si peu en cette saison qu'on ne saurait songer à les mettre en conserve. Cependant, on pose à nouveau la question: Comment conserver les œufs?

Déjà on a répondu, mais en indiquant qu'il fallait plonger les œufs dans du silicate de soude étendu d'eau.

Voici, pour n'y plus revenir, un procédé moins coûteux et non moins sûr cependant.

Pour conserver les œufs, il suffit de les priver de tout contact avec l'air. On obtiendra ce résultat, entre bien d'autres manières, en recouvrant les lits d'œufs d'une couche d'huile de lin ou de parafine. Les couches et les œufs même sont séparés à l'aide de sable, de sciure ou de cendre.

Aux ventes récentes de moutons et de porcs de race pure qui ont été tenues à Régina et à Saskatoon. 160 moutons se sont vendus $4,453. soit une moyenne de $27,83 par tête, et 21 porcs ont rapporté $531, soit une moyenne de $25.28. A Régina, 27 béliers Shropshires se sont vendus en moyenne $39 par tête et à Saskatoon, 15 ont obtenu en moyenne $30.50 par tête. Après ces deux races, ce sont les Cheviots et les Oxfords qui se sont les mieux vendus.

* * *

Si paradoxal que cela puisse paraître, il existe plusieurs sortes de poissons qui ne peuvent pas nager. Ces espèces habitent les grandes profondeurs de la mer et courent à travers les rochers à l'aide de leur queue et de leurs nageoires.

* * *

L'honorable Duncan Marshall, Ministre de l'agriculture de l'Alberta, a annoncé dernièrement que le Ministère de l'agriculture se propose de faire un effort organisé cet hiver pour fournir de la main-d'œuvre aux cultivateurs qui en auront besoin ce printemps.

* * *

Voici un procédé employé fréquemment pour combattre l'insomnie. On imbibe une serviette dans de l'eau froide et on la presse bien, puis on se l'applique sur les yeux pendant un court espace de temps. Le procédé est simple et d'un effet assuré.

Le marché aux bestiaux

LETTRE HEBDOMADAIRE

Winnipeg, 22 février 1917

Cette semaine, les arrivages ont été de 1,617 bêtes à cornes, 5,413 porcs.

Les bêtes à cornes sont arrivées en petites quantités mais, en ce qui concerne la viande de boucherie, de qualité moyenne, les prix n'ont pas augmenté, et sont restés à peu près identiques à ceux de la semaine dernière Cependant il y a eu une forte demande pour les taures et les bouvillons de boucherie. Pour cette catégorie d'animaux, les prix ont subi une hausse de 25 sous et même de 50 sous du quintal, lorsqu'il s'agissait de bouvillons complètement engraissés. Mais ceux-ci ne se trouvaient sur le marché, qu'en petites quantités.

D'une façon générale les bêtes à cornes étaient de qualité inférieure, les animaux suffisamment engraissés étant en trop grand nombre.

Les manufactutriers de viandes en conserve, étant donné l'insuffisance de la maind'œuvre, dans leurs établissements,se contentent d'acheter les meilleur animaux de boucherie. Pour remplacer les bestiaux de qualité moyenne (d'une vente difficile) ils se servent de viande gelée.

Les bœufs et les taureaux sont en grande demande.

La demande pour les animaux maigres (stockers and feeders) a été plus forte cette semaine, mais les prix ne sont pas plus élevés.

A l'ouverture du marché, lundi les porcs de choix se vendaient $13.75. Mardi, journée calme. Les prix demeurèrent les mêmes que la veille, mais, mercredi, nous obtenions une hausse de 25 sous du quintal, ce qui—nouveau record pour ce marché—portait à $14.00 le prix des porcs de choix. Aujourd'hui, ce dernier prix se maintient et nous croyons qu'il en sera ainsi demain.

Si les marchés de l'est ne fléchissent pas, les prix, ici, la semaine prochaine, seront fermes.

Les cochons de choix sont très demandés et se vendent $11.00, les truies $9.00, les porcs lourds $10.00, les verrats de $6.00 à $7.00.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—	
De choix, pesants	$9.50 à $9.75
De choix,pour boucherie	$9.00 à $9.25
Passables	$7.50 à $6.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
TAURES—	
De choix,pour boucherie	$8.00 à $8.50
De choix, pour élevage	$6.25 à $6.50
Bonnes	$5.50 à $6.00
VACHES—	
De choix,pour boucherie	$7.00 à $7.50
Bonnes	$6.50 à $6.75
Passables	$5.00 à $5.25
Ordinaires	$3.75 à $4.00
Conserve	$3.00 0à $3.50
Laitières	$50.00 à $75.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$6.00 à $6.50
Bons	$5.50 à $6.00
Ordinaires	$4.50 à $5.00
TAUREAUX—	
De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$5.75 à $6.25
Ordinaires	$4.50 à $5.00
BOEUFS—	
De choix	$6.25 à $7.00
Bons	$5.25 à $5.75
Ordinaires	$3.50 à $4.00
VEAUX—	
De choix, légers	$8.00 à $8.50
Pesants	$6.50 à $7.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$11.50 à $12.00
Montonnes de choix	$ 8.50 à $ 8.75

Pas de demande pour les communs.

D. COUGHLIN & CO.

On prétend que ce sont les habitants des Bermudes qui ont la meilleure constitution parmi tous les habitants de la terre; cet état de santé florissant serait dû à ce que les habitants des Bermudes vivent presque exclusivement d'oignons dont il font un commerce considérable; il en exportent plus de 25,000,000 de livres annuellement.

Le café

Doit-on proscrire le café ou en recommander l'usage? Voilà une question quelque peu embarassante et qui comporte une réponse bien spéciale à chaque personne, selon l'âge ou le tempérament. Au début, les médecins accueillirent mal le café et allèrent jusqu'à prétendre que c'était un poison. On reconnut plus tard que le café donnait une boisson tonique, stimulante, favorisant la digestion et les secrétions. Le café excite les facultés intellectuelles sans trop les exalter et n'est contraire, en somme, que pris avec excès par les personnes délicates, nerveuses ou bilieuses.

La médecine homéopathique proscrit le café d'une manière presque absolue et attribue à son usage une infinité de maux qui impressionnent gravement notre économie.

Les personnes sujettes à des maladies de cœur doivent ne faire usage du café qu'après avoir pris l'avis de leur médecin. En effet, si dans certaines affections le café doit être recommandé, il faut dans d'autres, au contraire, le défendre absolument.

Prince-Albert et Environs

Un officier français à Prince-Albert

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir. ces jours-ci, avec le lieutenant Charles Percevault, du 88e régiment d'infanterie de l'armée française. Cet officier, qui est au front depuis le début des hostilités est actuellement en congé dans sa famille. Il réside à Parkside, près de Shellbrook, où il est établi depuis plusieurs années comme commerçant. On devine tout l'intérêt qu'il y a à causer avec un tel homme qui a connu les différentes péripéties de la guerre et a pris part aux batailles les plus mémorables.

Le lieutenant Percevault nous est apparu comme le type achevé du soldat français, modeste autant que brave, pour qui l'héroïsme semble la chose la plus naturelle du monde. Décoré de la croix de guerre et plusieurs fois cité à l'ordre du jour pour actions d'éclat, il ne songe nullement à s'en faire gloire et ne parle pas de sa personne. Par contre, il rappelle avec assurance les avantages actuels des Alliés et la certitude qu'ils ont de remporter la victoire.

Dimanche soir, au cours d'un concert au théâtre Empress au profit du Fonds patriotique, le lieutentant Percevault a donné, devant une salle comble, une intéressante causerie sur la guerre, qui a été très goûtée. L'officier s'est défendu d'être orateur, mais il n'en a pas moins été éloquent par son exposé clair et bien au point de la situation. Il a rappelé brièvement les différentes phases de la lutte: la ruée sur Paris, la bataille de la Marne, l'offensive de Champagne, Verdun, la Somme, etc. Il a montré comment tout Français et toute Française faisait vaillamment son devoir, faisant ressortir surtout la part active assumé par les femmes dans l'œuvre de la défense nationale. Il a aussi fait un bel éloge du soldat anglais et du soldat canadien qu'il connait pour les avoir vus à l'œuvre.

L'auditoire n'a pas ménagé les marques de sa sympathie au distingué lieutenant, qui a vraiment donné une très haute idée de la nation et de l'armée françaises. L'assemblée était sous la présidence du maire Knox.

En route pour la convention de Régina

Tous les délégués des centres franco-canadiens au nord de Prince-Albert sont passés dans notre ville ces jours-ci pour se rendre à la convention des commissaires d'école à Regina. La plupart en ont profité pour faire une visite au *Patriote*. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de saluer: MM. Narcisse Cyr, de Debden; Théodore Lalonde, d'Arborfield; Emile Charpentier, d'Ormeaux; Cyrille Tremblay, de Bérubé; Adélard Camiré et Joseph-Isidore Brûlé, d'Albertville.

Pour compléter la liste des délégués de la région, disons que Saint-Louis est représenté par M. Louis Schmidt et Marcelin par M. Paul Colleaux. On sait déjà que le délégué de Duck Lake est M. O. Dubé.

M. Louis Demay, de Saint-Brieux, s'est rendu à Régina dès la semaine dernière.

—M. l'abbé Sinnett, de Sinnett, a prêché ces jours-ci, à la cathédrale, une retraite pour les enfants et une autre pour les grandes personnes.

—De passage, le R. P. J. Teston, missionnaire du Lac Vert.

—M. Donatien Frémont, rédacteur au *Patriote de l'Ouest* et chef du Secrétariat général de l'A. C. F. C. est parti mardi pour Régina où il représentera notre journal à la Convention des Commissaires d'école.

MARCELIN, Sask.

Pour trois semaines de travail en plein hiver, n'est-ce pas que mil-soixante-douze piastres disent quelque chose de la générosité de nos gens. Mais nous avions deux vaillantes candidates. Melles Marietta Colleaux et Marie-Anne Boyer. Tous deux appartenant à des familles influentes ont fait un gros travail. Elles ont piqué une pointe à la Shell, Debden, Duck Lake, Leask et Blaine Lake où leurs connaissances les ont bien accueillies.

Marietta Colleaux est arrivée bonne première avec $413, tandis que Marie-Anne Boyer avait le bonheur de déposer $327. En récompense de leur dévouement le Comité présenta à chacune un souvenir, à l'une une chaine d'or, à l'autre une montre en or. Aux applaudissements des gens nos deux rivales se sont ornées de leurs présents (bien gagnés) et se sont donné la main. Quand les chefs font la paix, les sujets deviennent amis. Honneur donc à nos gens de Marcelin, grands remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre d'éducation et d'instruction du Couvent qui va s'élever à la neige fondante et fera la gloire de notre population, le bonheur de nos bonnes sœurs et de nos jeunes filles.

Les principaux objets raflés sont un sarcleur (International Harvester Cie) donné par M. J.-Bte Dorais, agent, et gagné par M. Myre, curé.

Un magnifique coussin donné par nos religieuses a été gagné par M. Paul Verrault. Il y a encore cinq piastres en or données par M. Isaïe Lalonde ainsi qu'une montre en or à râfler, c'est pour Pâques.

Le lundi gras dix paniers se sont vendus et ont rapporté $50.

S'il y eut prix pour beaux paniers certes Madame Colleaux avec son aéroplane, éclairé à l'électricité, et mesurant quatre pieds de long en aurait eu un ainsi que Marie-Anne Boyer et de Marie-Josephte Gauthier. Le panier qui a le plus rapporté est celui de Mme Dr Langlois, $17. Tout le monde content et beau succès, magnifique témoignage d'estime à nos Sœurs.

DUCK LAKE, Sask.

Un autre délégué:—

L'arrondissement scolaire de La Plaine a emboité le pas en déléguant M. Sache à la Convention des Commissaires d'école à Régina.

On s'émeut déjà dans les centres fanatiques de la présence de tant de bilingues. Rassurez-vous, messieurs, nous voulons simplement faire ce que vous faites: *nous unir* pour le maintien de nos droits.

Décès:—

Madame Aug. Primeau épouse de l'un des plus anciens habitants du pays, vient de mourir à l'age de 71 ans. L'un de ses fils, Alfred, vient de s'enrôler dans la milice canadienne. C'est le 58e canadien-français du district qui va au secours de la Mère-Patrie.

Naissances:—Malgré les fréquents décès de ces derniers temps, la population de Duck Lake ne diminue pas; à preuve les quatre baptêmes de la semaine:

Mme E. Grézaud, une fille, Marie-Marguerite-Eveline.

Mme P. Moisan, un fils, Pierre-Ernest.

Mme Frs Nicholas, une fille, M.-A. Ernestine.

Mme Frs Perret, une fille, [illegible] Solange.

Un beau succès:—

La Fête de charité de dimanche, 18 a été un plein succès. En quelques courtes semaines avec des ressources très limitées les organisatrices ont trouvé le moyen de garnir les classes de l'école, transformées en salles de bazar, d'objets variées et attrayants. Aussi tout fut enlevé comme de petits pains chauds". De même disparurent les succulentes tartes amoncelées sur les pupitres des élèves, devenus pour la circonstance de gentilles petites *tables à deux*.

A 7 hrs. la nombreuse assistance se réunissait au dernier étage dans la salle des séances, pour le concert. Deux heures durant, les élèves des Révérendes Sœurs nous tinrent sous le charme de leurs voix argentines. Elles exécutèrent avec beaucoup de talent, et sans affectation aucune, un magnifique programme.

Après la séance on redescendit à la salle de vente pour tirer au sort la montre offerte par le Rév. Père Curé et connaître le nom des vainqueurs du concours des garçons. Fernand Forestier, un bambin de 8 ans fut l'heureux gagnant de la montre et Alfred Courchène, l'emporta sur son concurrent Geo. Stutz, avec la somme de $86.85 contre $55.60 pour ce dernier.

Le magnifique couvre-pieds, confectionné sous la direction des Révérendes Sœurs, ne put être tiré ce jour. L'une des candidates, Mlle D. Doucette, qui revenait d'un voyage à Winnipeg, s'est trouvée retardée par la tempête à 100 milles d'ici. Pendant ce temps son adversaire, Mlle G. Wanty, ne perdait pas de temps. Aussi, au décompte qui se fit, 9 jours après, elle sortit victorieuse du concours avec la jolie somme de $95.55, contre $59.57

Mme A. Bumoulin, a été l'heureuse gagnante du beau couvre-pieds de soie. Elle a été vivement félicitée par tous les assistants.

ST. ISIDORE DE BELLEVUE, Sask.

—Le 17 janvier, M. Isidore Théoret, fils de M. Ephrem Théoret, conduisait à l'autel Mlle Emélie Leblanc, fille de M. Moïse Leblanc. Le mariage fut célébré par M. l'abbé A. Théoret, du diocèse de Winnipeg, frère du marié. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé J. H. Chauvin, curé de la paroisse.

M. et Mme Isidore Dault de Marcelin ont bien voulu, par leur présence, venir rehausser l'éclat de la fête.

Baptêmes: Le 2 janvier M. et Mme R. Belhumeur, une fille, Marie-Clara-Denise, parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Tessier.

—Le 5 février M. et Mme Armand Gaudet un garçon, Joseph-Edmaur; parrain et marraine, M. Hermas Théoret et sa mère Mme E. Théoret, actuellement en promenade à Bellevue.

—Le 14 février, M. et Mme Hermas Gaudet faisaient baptiser leur douzième enfant, Maria-Louisa-Anna; parrain et marraine, M. et Mme Rosario Gareau.

—M. Ulric Grenier, doit nous revenir dans une couple de semaines d'un voyage dans l'est. Il est allé rendre visite à ses filles, Rosilda, Sœur de la Présentation, et Marie-Louise, de l'école normale de St. Hyacinthe.

ARBORFIELD, Sosk.

Un de nos jeunes colons, M. Octave Beauchêne, qui était allé en décembre dernier travailler dans les chantiers du Keewatin, est tombé très gravement malade d'une pleurésie. Il se trouve actuellement à l'hôpital de Le Pas. D'après les dernières nouvelles, M. Beauchêne aurait eu une amélioration sensible, puis une rechute à la suite de laquelle il serait à toute extrémité.

—Un grand nombre de jeunes gens sont allés passer l'hiver dans les chantiers et gagnent jusqu'à $50.00 par mois.

—Un fermier de Ravine Bank, H. V. Delance, entrant un matin dans son étable, trouva morts les cinq chevaux qu'il possédait. Le ventilateur avait été accidentellement bouché, ce qui avait provoqué l'asphyxie des pauvres bêtes. Une quête faite dans la contrée pour venir en aide à ce fermier malchanceux, a produit $500.00.

—Un incendie, provoqué par les tuyaux du poêle, a détruit l'école de Osgoode Siding. On a pu heureusement sauver le mobilier.

Trois fermiers d'Arborfield ont perdu chacun un cheval la semaine dernière. Ce sont MM. J. Beaulieu, A. Favreau et A. Hébert.

Le jeune Henri Brisebois, fils de M. Jos. Brisebois, souffrant d'une maladie rebelle, a été placé en pension à Tisdale pour recevoir les soins spéciaux du Dr. MacKey.

—M. Philippe Raby, qui travaillait à l'hôtel de Dinsmore, est revenu passer quelque temps à Arborfield.

—M. Raymond Courteau, juge de paix, après les mariages de son frère et de ses deux sœurs, s'est installé définitivement dans sa belle petite maison neuve.

—Mmes Pierre Hudon, Médéric Foucher et Vitalie Toupin ont fait toutes les trois une grave maladie et se trouvent maintenant en bonne convalescence.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.157
No. 2 nord	.15.
No. 3 nord	.147
No. 4 nord	.130
AVOINE	.35 à 42
ORGE	.50 à 75c.
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.75
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	45c à 60c
BOEUF la livre	0.10½
PORC la livre	0.11
MOUTON, la livre	0.18

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.175
No. 2 nord	.172½
No. 3 nord	.166½
No. 4 nord	.157
No. 5 fourrage	.57
AVOINE—	
No. 2 C. W.	.58½
No. 3 C. W.	[illegible]
No. 1 fourrage	.56½
No. 2 fourrage	.56½
ORGE	
No. 3	.93
No. 4	.93
Fourrage	.81
LIN—	
No. 1 N. W. C.	.253½
No. 2 W. C.	.259½

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion Quatre insertions pour le prix de trois Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun

TERRE A VENDRE—480 acres, tout cultivable, pas de perte, un mille du village de Montmartre. 230 acres prêts à semer. Bon puits avec engin. Bonne écurie et maison. Presque tout clôturé. Bon marché pour comptant, ou termes faciles avec un peu de comptant. Pour plus d'informations, écrire au Rév. J. A. Therriault, Montmartre, Sask.

TERRES A VENDRE.—Dix quarts de section à vendre, à conditions faciles, à Wild Rose, Shellbrook, Wingard, et dans le district de Prince-Albert, de trois à neuf milles de la ville. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

ECURIE DE LOUAGE A LOUER OU A VENDRE—Une écurie pouvant contenir 60 chevaux, avec cour, grenier à foin, etc. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

CENT TONNES DE FOIN A VENDRE—Cent tonnes de foin (mil) à vendre à bonnes conditions. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert, Sask.

MEDECIN CANADIEN-FRANÇAIS—On demande un médecin canadien-français, catholique, pour un district du nord de la province. S'adresser pour renseignements au PATRIOTE DE L'OUEST.

POSITION DEMANDEE.—Une institutrice possédant certificat français pour Québec, et certificat de 3ème classe pour Saskatchewan. Pourra commencer vers le 14 mars. S'adresser de suite à M. A. M. 2242 rue McIntyre, Régina, Sask.

ON DEMANDE—Pour l'école de Arborfield, un instituteur porteur d'un certificat de deuxième ou de troisième classe. De préférence une personne parlant l'anglais et le français. Devra entrer en fonctions le 1er mars. 51-4-c.

Foin et patates demandés

L'on désire plusieurs chars de patates et 200 tonnes de foin, soit de prairie "Red Top" ou autre qualité; aussi avoine au char. Informez-nous de ce que vous avez à disposer.

Compagnie Canadienne de Colonisation, Ltée, 1863, rue Cornwall Régina, Sask.

TERRE A VENDRE.—Une section de belle terre à deux milles du village; une clôture de 50 acres; 300 acres en labour d'été; 590 acres complètement en culture. Bonne maison; grande étable et plusieurs greniers, eau à volonté, garantie. Conditions très faciles. Pour plus d'informations, s'adresser à M. G. DELMAIL, Casier 38, WAUCHOPE, Sask.

EMPLOI DEMANDEE.—Institutrice qualifiée, province Saskatchewan: bilingue, 2e classe, offre ses services. S'adresser à Mlle MARIA, institutrice, Station No. 3, WINNIPEG, Man.

ŒUFS A COUVER—Race Pure-Bred Island Red Rhode, les poules qui ne craignent pas le froid. Treize pour $1.00. PRINCE ALBERT POULTRY YARDS, A. LEMOAL.

A VENDRE—Le quart S. E. de la section 15 du "township" 45, rang 27, à l'ouest du 2e méridien, superficie ¼ de mille à 1½ mille de la voie d'évitement de St-Louis, près de la rivière. Excellente terre, terrain uni, 28 acres en culture; toute clôturée, bonnes bâtisses, magnifique source coulant à l'année. $12.00 de l'acre, partie au comptant, la différence à des conditions faciles. Toute personne désireuse d'acheter une bonne ferme devrait venir voir cette terre. ALEX. BREMNER, ST. LOUIS, Sask.